

ASSOCIATION SPORTIVE
GENEVOISE DE TIR



RAPPORT ANNUEL 2007

FREE-SPORT
P.A. DUTAUX SA

La maison du champion du monde
rte des Grives 6 - 1763 Granges-Paccot
Tél. 026 466 60 60 - Fax 026 466 68 48
www.free-sport.ch - info@free-sport.ch

KURT THUNE

WALTHER

ELEY.22

centra visierteknik

gehmann

NETTOYAGE - ENTRETIEN



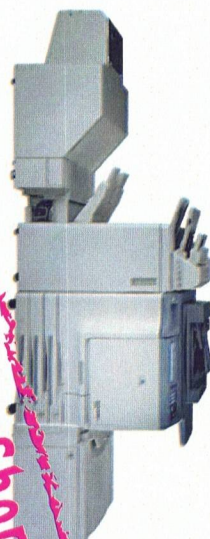
rue de la Faucille 7 • 1201 Genève • Fax 022 733 12 12

Tél. 022 733 11 11

info@jlservices.ch • www.jlservices.ch



ET IMPRESSION NUMÉRIQUE



CopyShop!



- HP Compaq 6510b
Technologie du processeur Intel® Centrino®
- Processeur Intel® Core™2 Duo T7250
 - 2.00 GHz, 2 Mo de mémoire cache de niveau 2, Bus frontal à 800 MHz
 - Carte réseau sans fil mini-pci Intel® 802.11a/b/g, Bluetooth
 - Windows Vista® Business Authentique

CHF 1'199.- tva incl.



- HP Compaq dc5750
- AMD Athlon™ 64 X2 double-cœur 4000+ - 2.0 GHz,
 - 1 x 1 Go ram, 160 Go HDD, ATI Radeon™ Xpress 1150 Pro
 - Windows Vista® Professionnel authentique

CHF 599.- tva incl.



CHF 4833.- tva incl.



business partner

i n v e n t

mp-Informatique

Michael Palffy 20 rue Vautier CH - 1227 Carouge

tél. 022 / 823.19.45 fax. 022 / 823.19.46 email: info@3dmp.ch

- Station de travail HP xw8600
- Processeur Intel® Xeon® Quad Core 5450
 - 3.0 GHz, Cache 12 Mo niv. 2, Bus frontal à 1 333 MHz
 - Mémoire vive de 2 x 2048 Mo DDR
 - Disque dur 500 Go

Table des matières**Première partie**

Le billet du président	2
Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 24 mars 2007	3
Présidents et membres d'honneur	19
Comité ASGT 2007	20
In Memoriam	22
Les sociétés de l'ASGT	23

Résultats

Concours individuel de la FST	24
Championnat genevois de groupes	26
Championnat genevois individuel	28
Championnat décentralisé FST	34
Maîtrise cantonale	37
Challenge genevois de groupes C 50m	40
Tir fédéral en campagne	41

Médailles, challenges, rapports

Médailles romande et fédérale de maîtrise en campagne	43
Médaille cantonale de maîtrise en campagne	43
Médaille de maîtrise au pistolet FST	44
Championnat suisse de groupes C 50m	44
Concours de sociétés FST	45
Primes cantonales et distinction de tireur sportif	45
Cible cantonale, primes	45
Résultats des Matcheurs C 50m et C 10m	46
Challenges cantonaux	47
Médaille de mérite FST	47
Rapport du délégué cantonal aux cartes couronnes ORCC	47

Jeunes Tireurs

Cours et concours cantonal	48
Championnat genevois individuel des Jeunes Tireurs	49
Championnat genevois de groupes des Jeunes Tireurs	49
Challenge Philippe BON	49
Championnat romand des Jeunes Tireurs	49

Finances

Comptes de résultats 2007	50
Bilan 2007	51
Budget 2008	51

**Nous remercions chaleureusement les annonceurs de ce rapport
et les recommandons vivement à nos tireurs sportifs**

Billet du président

Le tir en Suisse voit le ciel s'assombrir sous l'effet conjugué de diverses actions menées en vue de faire déposer les armes des militaires incorporés dans les arsenaux et contre la remise de l'arme personnelle à la fin des obligations de service. Et je ne cite que celles qui nous concernent directement. C'est l'augmentation de la sécurité et la prévention des suicides par des armes qui sont mises en avant. Les actes tragiques commis au moyen d'armes à feu sont toujours condamnables, et chaque drame évité est à saluer, mais les moyens envisagés par l'initiative répondent-ils vraiment à ces objectifs ? Certes non. Une campagne longue et agressive, soutenue par des médias, nous attend. Ce bref message n'a pas pour but d'entrer en matière mais tient à annoncer que notre fédération est consciente de l'importance du sujet et entend mener campagne à son tour. Une première action s'est déroulée à l'occasion de l'ouverture de la traditionnelle exposition Pêche Chasse Tir à Berne. Notre présidente, Madame Rita Fuhrer, accompagnée de membres du comité, du président de Pro Tell et d'autres personnalités, entourée de délégations des sociétés cantonales, a clairement fait connaître le point de vue de la FST et affiché sa détermination à combattre cette initiative liberticide. Le moment venu, chacun de nous sera appelé à s'engager. Cette lutte nous concernera tous.

Un autre danger, plus sournois et pernicieux menace. Il s'agit du désintérêt des membres pour occuper des postes à responsabilité. Certes, les raisons invoquées ne manquent pas de pertinence. Mais de plus en plus de membres veulent être de simples consommateurs de prestations. On choisit la date et l'heure de son passage au stand où l'on est sûr de trouver tout en place, les préparatifs effectués par ceux qui se dévouent encore. Mais demain, ce sera qui ? Quelles personnes dirigeront à l'avenir les sociétés et associations ? Avoir plus de 15 ans dans une fonction importante au sein d'une société est courant. Se voir confier des charges supplémentaires après la démission d'un autre membre du comité l'est hélas aussi. Alors, sera-t-il bientôt superflu de se battre pour le droit de disposer d'une arme et de pouvoir pratiquer le sport du tir faute de sociétés ? Il est temps de réagir !

Heureusement, il y a aussi des nouvelles agréables. Celle d'un titre de champion suisse au concours de section à 300m, obtenu par l'Arquebuse. Les nombreuses participations aux finales suisses, tant au niveau des sociétés, des groupes et à titre individuel. L'existence d'écoles de tir en plein essor, celle de la société de tir de Versoix, celle, âgée tout juste d'un an de l'Arquebuse, mais aussi les cours donnés à l'école du Mail, orientés davantage vers la carabine 10m et 50m. Ces sociétés réagissent ainsi à un besoin manifeste de formation de la part de jeunes personnes et contribuent directement à la relève du tir en général et de leur société.

Pour terminer, j'adresse mes remerciements aux membres du comité qui m'ont facilité la mise au courant et ont assumé pleinement les charges de leur dicastère respectif. Leur amitié et soutien m'ont grandement facilité la tâche.

Otto Kunz

Bilan 2007

Actifs	CHF	Passifs	CHF
Caisse	2,557	Passifs transitoires	18,746
Compte postal	51,202	Capital	66,215
Comptes bancaires	55,307	Fonds tir Inter-Firme	5,000
Comptes titres	54,765	Fonds cible cantonale	3,000
Impôts anticipés	312	Fonds fanion	6,300
Stocks cartes couronnes, cibles	8,717	Fonds société de match	3,000
Inventaires matériels	22,194	Fonds entretien des stands	21,000
Drapeau ASGT	14,566	Fonds jeunes	24,628
Actifs transitoires	35,359	Fonds achats de matériel	11,134
		Fonds tir cantonal	58,000
		Fonds manifestations	8,000
		Bénéfice reporté	19,956

Total Actifs 244,979 Total Passifs 244,979

Budget 2008

Charges	CHF	Produits	CHF
Gestion des stands		Locations des stands	
- Châteaue-Bloch	7,000	- Châteaue-Bloch	1,800
- Mail	2,000	- Mail	800
- Bois-des-Frères	3,000		
Charges financières	1,500	Produits financiers	1,500
Entretien	3,000	Rapport annuel	800
Frais d'administration	22,000	Mentions cantonales & Divers	150
Frais d'organisation/ participation manifestations	10,000	Produits d'organisation de manifestations	2,500
Impôts	1,450	Cotisations sociétés	5,200
		Subventions projetées	32,000
		Subventions Ville de Genève	2,700
Disciplines		Disciplines	
- 300m	20,000	- 300m	30,000
- Carabine 50m	6,500	- Carabine 50m	6,500
- Carabine 10m	1,300	- Carabine 10m	1,000
- Pistolet 50m	5,000	- Pistolet 50m	4,000
- Pistolet 25m	6,500	- Pistolet 25m	3,800
- Pistolet 10m	1,500	- Pistolet 10m	1,000
Société de tir de match	3,000		
Fondation Musée suisse des tireurs	3,000	Perte	3,000
96,750		96,750	

Finances

Comptes de résultats ASGT 2007

Charge	CHF	Produit	CHF
Gestion des stands	5,038	Locations des stands	
Château Bloch	1,866	Château Bloch	3,846
Mail	3,474		
Bois-des-Frères			
Charges financières	1,771	Produits financiers	2,122
Frais d'organisation/		Produits d'organisation de	
participation manifestations	620	manifestations	2 640
Frais d'administration	22,708	Rapport annuel	820
Impôts IFD	1,445	Mentions cantonales & Divers	135
		Cotisations sociétés	5,119
		Subventions Sport-Toto	35,000
		Subventions Ville de Genève	2,700
		Dons reçus	600
Disciplines		Disciplines	
Fusil 300m	19,031	Fusil 300m	34,862
Carabine 50m	8,733	Carabine 50m	8,019
Carabine 10m	1,046	Carabine 10m	1,038
Pistolet 50m	8,379	Pistolet 50m	2,585
Pistolet 25m	6,861	Pistolet 25m	4,037
Pistolet 10m	1,222	Pistolet 10m	1,276
Société de tir de match	3,275		
Bénéfice 2007	19,330		
	104,799		104,799

Procès-verbal de la 3ème Assemblée ordinaire des délégués de l'Association sportive genevoise de tir, tenue à Corsier le 24 mars 2007

M. Michel Francey, président de l'Association sportive genevoise de tir (ASGT), ouvre la séance à 09h.30.

Il demande à l'assemblée de se lever pour l'entrée de la bannière cantonale.

Malgré le temps maussade de cette journée, le président souhaite que cette Assemblée ne le soit pas, mais qu'elle montre que le tir sportif a aussi de beaux jours.

Au nom des tireuses et tireurs genevois, il remercie l'assemblée d'avoir répondu à l'invitation de l'ASGT. Les participants ont consenti à prendre sur leurs loisirs ces quelques instants, ce qui montre qu'ils ont compris qu'une assemblée est vitale pour la bonne marche d'une association. Leur présence démontre leur attachement à l'ASGT et au sport qu'elle défend. Elle est un encouragement pour les dirigeants et pour tous les membres à s'investir pour continuer à promouvoir le tir dans le canton et auprès des jeunes en particulier, jeunes qui sont le gage de l'avenir du tir sportif.

Le président salue la présence de :

Mme Martine Brunschwig Graf, conseillère nationale, ancienne présidente du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, membre d'honneur et marraine de la bannière de l'ASGT,
M. Guy Reyfer, directeur des affaires militaires de la République et canton de Genève,
Le col EMG Jean-Michel Landert, chef d'Etat-major région territoriale 1,
Le col Markus Feldmann, Cdt IFO sauvetage 76,
Le lt-col André Maury, président de la Commission cantonale de tir,
M. Daniel Genecand, président de la Commission cantonale du Sport-Toto,
M. Raymond Walther, président de l'Association genevoise des sports,
M. Andreas von Kaenel, chef de la division fusil 10/50m de la Fédération sportive suisse de tir,

des délégués des sociétés cantonales de tir :

M. François Passaplan, chef Jeunes Tireurs de la Société cantonale des tireurs fribourgeois,
M. Francis Ribeaud, chef des exercices fédéraux de la Fédération Jurassienne de Tir,
M. Eric Barbezat, président de la Société Neuchâteloise de Tir Sportif, accompagné de
M. Donald Burdet, chef des tirs libres,
M. Pierre-André Fardel, président de la Fédération Sportive Valaisanne de Tir, accompagné de
M. Werner Rittler, ancien président et président d'honneur,
M. Pierre-André Haas, président de la Société Vaudoise des Carabiniers, accompagné de
M. Jean-Michel Pellegrino, ancien président et président d'honneur,
M. Gilbert Decrausaz, président de la Société Vaudoise des Tireurs Sportifs,
M. Jean-Paul Stalder, président de l'Association Jurassienne Bernoise de Tir, accompagné de
M. Germain Beucier, traducteur,

des membres d'honneur de l'Association sportive genevoise de tir :

MM. Denis Grandjean, président d'honneur, Albert Anker, Jean-Pierre Beltrami, Roland Bertschy, Werner Eugster, Pierre Gachet, Bernard Gisiger, Gilbert Klaucke, Otto Kunz, Guy Pannatier, Jean-Pierre Ramillon, Carlo Rossi, Daniel Rossier, Reto Schucan, ainsi que de M. Xavier Lamberg, Rédacteur de la partie française du Tir Suisse.

Plusieurs personnalités se sont fait excuser, dont :

Mme Anne Mahrer, présidente du Grand Conseil de la République et canton de Genève,
M. Robert Cramer, président du Département du territoire de la République et canton de Genève, chargé des affaires militaires,
M. Olivier Vodoz, ancien président du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, membre d'honneur de l'ASGT,
M. André Ruffieux, ancien président du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, membre d'honneur de l'ASGT
Le div Jean-François Corninboeuf, commandant de la région territoriale 1.

Le président rappelle le souvenir des membres de sociétés, fidèles et dévoués, décédés au cours de l'année écoulée. Il rend plus particulièrement hommage en ces termes à M. Pierre Vuille, président d'honneur ASGT : « Le 11 mai 2006, nous apprenons le décès en montagne de notre président d'honneur, Pierre Vuille, qui était encore présent à notre assemblée du 25 mars 2006. Depuis quelques années, il avait plaisir à assister à nos assemblées et rencontres. Il avait plein de projets pour l'avenir. Pierre est entré au comité de la Société cantonale de tir Genève en 1963. En 1970, en tant que président, Pierre prenait les rênes de la Société cantonale, mission qu'il a assumée jusqu'en 1977. En reconnaissance des grands services rendus, les tireurs genevois lui ont décerné le titre de président d'honneur. L'engagement de Pierre ne s'est pas arrêté aux tireurs genevois. De 1975 à 1987, il a été membre du comité central et membre de la commission des finances de la Société suisse des carabiniers, actuellement Fédération sportive suisse de tir. A Montreux, en 1987, l'Assemblée des délégués FST l'a nommé membre d'honneur. Nous garderons de Pierre le souvenir d'un ami plein de vie et d'intérêt pour notre association ».

L'assemblée se lève et observe une minute de silence pour marquer sa sympathie avec les familles touchées.

Le président déclare ouverte la 3^{ème} assemblée ordinaire des délégués de l'Association sportive genevoise de tir qui a été convoquée conformément aux statuts. Dès lors, les décisions prises seront statutairement valables.

Le président rappelle que toutes les décisions se votent à main levée ou à bulletin secret, à la demande de l'assemblée, à la majorité simple. Il demande par ailleurs que tous les points soumis à l'assemblée soient votés au moyen de la carte de vote et non pas acceptés par applaudissement.

Pour permettre la rédaction du procès-verbal, les délibérations sont enregistrées et la bande déposée aux archives de l'ASGT.

L'ordre du jour, remis avec la convocation, comporte les points suivants :

1. Ouverture et constitution de l'assemblée, nomination des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 25 mars 2006
3. Rapport de gestion 2006
4. Compte rendu financier 2006
5. Rapport des vérificateurs aux comptes
6. Discussion et approbation des rapports
7. Fixation des cotisations 2007
8. Présentation, discussion et approbation du budget 2007
9. Elections
 - 9.1 du président
 - 9.2 d'un membre du comité de l'ASGT
 - 9.3 d'une société à la vérification des comptes
10. Informations
 - 10.1 Démission d'une société de tir
 - 10.2 Organisation d'un Tir de maîtrise pour les Contédérés en 2008
11. Remise de prix à des Jeunes Tireurs
12. Distribution des médailles de maîtrise, médailles de champions et challenges
13. Honorariat
14. Propositions de sociétés (selon l'art. 15 des statuts)
15. Divers

Le président propose d'ajouter un point 10.3 à l'ordre du jour, soit « 10.3 Modification des statuts de l'ASGT »

Jeunes tireurs (suite)

3. Championnat genevois individuel des Jeunes Tireurs

1. POUYMONBRAT Damien, La Centrale Champion genevois, médaille d'or
2. BON Frédéric, Arquebuse Vice-champion, médaille d'argent
3. CORNUT Julien, La Centrale Médaille de bronze

4. Championnat genevois de groupes des Jeunes Tireurs

1. PRO HELVETIA 631 MORIGIA Florian, SCHWITZGUEBEL Xavier, TATI Christophe, PINTON Rémy
2. Versoix MB 612 DESPONT Jérôme, TAUREG Albert, KREPELKA Kristina, BERNASCONI Gabriel
3. Versoix DTCW 611 BRATSCHI-NICCA François, KREUTZER Olivier, SCARANO Davide, PYTHOUD Michael

5. Challenge Philippe BON

Frédéric BON, Arquebuse, 66 points, a réussi le plus haut résultat des JT lors du Tir fédéral en campagne. Il gagne le challenge Philippe BON pour une année.

6. 37^{ème} Championnat romand des Jeunes Tireurs, 13 octobre à Attalens FR

- | | | | |
|-------------|------|-----------------|------|
| 1. Jura | 1324 | 5. Jura bernois | 1251 |
| 2. Fribourg | 1323 | 6. Genève | 1250 |
| 3. Valais | 1296 | 7. Neuchâtel | 1244 |
| 4. Vaud | 1253 | | |

Garage
NICOLLIER FRÈRES

*Pneus - Services
Géométrie - Echappements
Préparation visites - Antipollution*

14, rue du Vélo-drome
1205 GENEVE

Tél. 022 / 321 23 06

Jeunes tireurs

1. Cours

	Participants 2006 2007	Insignes de bon tireur 2006 2007
Arquebuse	25 31	14 4
Carabiniers de Jussy	17	6
Carabiniers genevois	23	6
La Centrale	44 52	23 10
Fraternelle de Bernex	23 31	10 3
Le Tell	26 28	10 3
PRO HELVETIA	47 22	15 4
Versoix	36 41	11 5
Veyrier	44 36	20 6
	285 241	115 35

Insignes de bon tireur : à partir de 2007, seuls les JT de 3^e et 4^e année peuvent l'obtenir. Il en est de même pour 2008 et 2009.

Participants

- au Tir obligatoire	200
- au Tir fédéral en campagne	170

2. Concours cantonal

	Participants	Résultats obligatoires	Moyenne	Participation en %
1. Arquebuse & Navigation	29	13	47.10	93.55
2. PRO HELVETIA	15	9	46.53	68.18
3. La Centrale	35	19	44.25	67.31
4. Fraternelle de Bernex	21	13	44.00	67.74
5. Veyrier	25	13	43.86	69.44
6. Le Tell	17	9	43.58	60.71
7. Versoix	31	16	43.22	75.61
TOTAL	173			

Meilleurs résultats individuels du concours cantonal

MORIGGIA Florian, PRO HELVETIA,	Don d'honneur du Département des affaires militaires
TAUREG Albert, Versoix	Don d'honneur de la Ville de Genève
POUYMONBRAT Damien, La Centrale	Don d'honneur de l'ASGT

Challenges : résultats des sections au concours cantonal

Arquebuse gagne le challenge « Servir Police » pour une année (meilleure moyenne).

Veyrier gagne le challenge « Michel Francey » pour une année (1^{ère} section à l'addition des résultats des trois meilleurs JT de 1^{ère} année et des deux moniteurs).

Chaque section ne peut le gagner qu'une seule fois, ensuite elle passe hors concours.

Vote : L'Assemblée accepte cette proposition à l'unanimité. Outre cette adjonction, l'ordre du jour est accepté sans observation.

1. Ouverture et constitution de l'assemblée, nomination des scrutateurs

Selon les cartes de vote remises à l'entrée, l'assemblée est constituée de 64 délégués des 22 sociétés représentées, de 13 membres d'honneur et de 10 membres du comité. Ainsi, 87 personnes ont le droit de vote. La majorité est de 44.

Le président ne participe au vote qu'en cas d'égalité.

La modification des statuts (point 10.3 de l'ordre du jour) requiert la majorité des deux tiers des présents, à savoir 58.

Le président propose de nommer scrutateurs de l'assemblée M. Jean-Luc Durand, président de la Société de tir de Laconnex, M. Manuel Ferreiro, membre de la société de tir PRO HELVETIA, et M. Gérard Pillonel, membre des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation.

Aucune objection n'est relevée.

2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 25 mars 2006

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués de l'Association sportive genevoise de tir, tenue à Lancy le 25 mars 2006, figure aux pages 3 à 13 du rapport annuel 2006. Il a été rédigé par Mme Nicole Perraudin, secrétaire.

Vote : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Rapport de gestion 2006

Le président donne lecture du rapport de gestion 2006 :

« L'année 2006 appartient au passé. Que nous a-t-elle apporté ?

Sur le plan suisse, une première - eh oui, les tireurs ne sont pas des machos -, ils ont osé confier les rênes de la Fédération sportive suisse de tir (FST) à une représentante de la gent féminine. Le 29 avril 2006, à l'occasion de l'assemblée des délégués de la FST, Mme Rita Fuhrer, conseillère d'Etat zurichoise, a été élue à la présidence de notre association faîtière. Un peu de féminité ne pourra qu'apporter un renouveau au sein du tir suisse. Cela ne veut pas dire un laisser-aller ! Madame la présidente, par son expérience, saura se faire entendre : elle l'a déjà démontré lors de ses prises de position pour la sauvegarde du droit de posséder des armes à domicile et pour la défense du tir hors service. Elle a su diriger, d'une manière claire et forte, les conférences des présidents de la FST, conférences qui avaient besoin d'être recentrées.

Je suis certain que les destinées de la FST sont en de bonnes mains et je souhaite à sa présidente beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle mission.

L'Assurance accidents des sociétés suisses de tir sera présidée par un romand, M. Jean-Paul Grunenwald. La consonance de son nom pourrait prêter à confusion et pourtant oui, Jean-Paul est bien romand. Il vient du Jura.

Vous devez vous dire « le président a déjà oublié Genève ». Eh bien non, tireuses et tireurs genevois, je suis bien encore avec vous. Je ne sais pas si les tireuses et tireurs genevois ont voulu me combler pour cette année supplémentaire à la présidence ou s'ils se piquent au jeu.

En effet, M. Liborio Gattuso des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation s'est payé le luxe de rafler deux titres de champion suisse au pistolet 25m. Les Carabiniers genevois ont remporté la médaille d'or au Championnat suisse de groupes pistolet 25m avec le titre de champions suisses, place confortée par la médaille de bronze de la Société de tir de Versoix au même concours. Les tireurs de Versoix ont remporté la médaille d'or au Championnat suisse de section pistolet 50m avec le titre de champions suisses.

Bravo et merci. Vous montrez qu'il faudra toujours compter sur les tireurs du bout du lac bien que souvent un peu oubliés pour ne pas dire dénigrés par les représentants de certains grands cantons.

Encore en 2006, Genève était le canton à l'honneur à l'occasion du traditionnel Tir fédéral en campagne. La distinction remise aux tireurs méritants à l'occasion de cette manifestation était frappée aux couleurs de Genève. Nous avions choisi le Château de Compesières pour figurer sur cette médaille. De plus, pour montrer que Genève n'est pas oubliée, la présidente de la FST nous a fait l'honneur de sa présence à l'occasion de la journée du samedi. Elle a été frappée par le nombre de jeunes qui effectuaient le Tir en campagne au stand de Bernex. Une forte délégation du comité de la Fédération a pu se rendre compte que Genève sait aussi recevoir. Lors de la visite d'une cave genevoise, les membres de la délégation se sont laissés séduire par la qualité de nos vins. Leurs emplettes ont tout juste pris place dans le véhicule servant aux déplacements. Il faut que le vigneron nous donne sa recette pour attirer ainsi les faveurs des dirigeants de la FST. Malheureusement, l'Association sportive genevoise de tir n'a pas reçu un pourcentage sur les ventes !

Les tirs pour retardataires organisés par notre association ont vu la fréquentation de 300 tireurs, en nette augmentation par rapport à l'année dernière. Je ne sais pas si ce fait provient de l'augmentation du prix des amendes infligées aux tireurs qui oublient d'effectuer les tirs obligatoires ou si cela provient du fait que nous savons les recevoir avec beaucoup de courtoisie.

Je tiens à rendre attentives les sociétés propriétaires de stands sur la nouvelle ordonnance sur la protection du sol. Je vous conseille d'étudier avec les autorités communales la possibilité d'équiper les stands de récupérateurs de plomb. Si vous ne voulez pas vous priver de la subvention fédérale de 40 % sur ces travaux, il faut faire vite. Ces installations doivent être aménagées avant la fin de l'année 2008. Pour ce qui est de la décontamination des buttes, ces travaux peuvent peut-être attendre. Avec un peu de chance, il y aura peut-être des défenseurs de la faune. La présence de quelques mulots suffit parfois et ils demanderont de ne pas intervenir sur ces buttes.

Tireurs genevois, encore un petit effort. Essayons de ne pas dire "nous tirons cette discipline" mais "nous pratiquons le tir" et ainsi nous pourrions dire que nous avons eu raison de nous unir. Par cette union et par l'intérêt que vous porterez à collaborer, vous assurerez la relève du tir dans le canton.

Je lance un appel aux responsables des sociétés. Donnez un intérêt à ce sport en mettant sur pied des concours pour les jeunes au sein des sociétés et entre les sociétés. Eh oui, les jeunes et les débutants aiment à se mesurer, pas seulement dans le but de combattre mais dans le but de progresser et de se juger eux-mêmes tout en ayant de la satisfaction.

Au nom de toutes les sociétés et de tous les tireurs et tireuses, je tiens à remercier l'administration des affaires militaires pour son soutien et l'intérêt qu'elle manifeste pour le tir. Je peux le confirmer, les tireuses et les tireurs ne sont pas oubliés au sein du Département du territoire auquel la direction des affaires militaires est rattachée.

J'adresse mes vifs remerciements :

à M. Guy Reyfer, directeur des affaires militaires. M. Reyfer a montré qu'il est un directeur de contact qui sait consacrer le temps nécessaire à l'écoute des responsables et à l'étude des dossiers afin d'essayer de trouver ensemble des solutions à la pratique de notre sport, au personnel de l'arsenal de Genève - eh oui, nous avons à nouveau un arsenal à Genève !,

au maj Eric Rahm, commandant de l'arrondissement, et le personnel pour l'excellente collaboration lors de l'élaboration des plannings et le contrôle des tirs obligatoires,

au lt-col André Maury, président de la Commission cantonale de tir, qui a su donner un nouvel esprit de collaboration avec les sociétés de tir ainsi que les membres de la commission pour les excellents contacts de collaboration,

Challenges cantonaux

Challenge « Société de tir de Versoix »

Meilleur résultat au Tir fédéral en campagne 300m et pistolet cumulés			
	300m	Pistolet	Total
Hervé OBRIST (Servir Police)	69	176	245

A la garde du challenge « Société de tir de Versoix » pour une année

Challenge « Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation »

Meilleur résultat individuel 300m du Tir fédéral en campagne
ZURCHER Jean (Fraternelle de Bernex) **71 points**

A la garde du challenge « Arquebuse et Navigation » pour une année

Challenge « Servir Police »

Meilleur résultat individuel au pistolet du Tir fédéral en campagne
PATRU Olivier (Arquebuse) **179 points**
 A la garde du challenge « Servir Police » pour une année

Médaille de mérite FST

La Fédération sportive suisse de tir décerne à Dominique CRETARD, société de tir Le Tell et Francis PUGIN, société de tir La Chênnoise, la médaille de mérite pour au moins 25 années de fonction au comité de leur société.

Rapport du délégué cantonal aux cartes couronnes ORCC

Avec un total de ventes s'élevant à 11'498 francs, l'année 2007 peut être qualifiée de bonne. Je rappelle que les cartes couronnes peuvent être un instrument utile pour récompenser les tireurs en toute occasion, en particulier lors de manifestations internes. Elles peuvent être obtenues sans frais, sur simple appel ou par courriel au sousigné. J'attire particulièrement l'attention des titulaires de cartes primes des tirs suivants : Tir cantonal vaudois, Villeneuve, 1998 ; Tir cantonal neuchâtelois, Boudry, 1998 ; Tir cantonal fribourgeois, Semsales, 1999 ; Tir fédéral, Bière, 2000. Ces documents arrivent à échéance, respectivement au 31-10-2008 et 31-10-2010. A envoyer au remboursement avant ces dates.

Pour le surplus, je reste à la disposition tant des sociétés de tir que des tireurs individuels pour tout renseignement.

Je précise que les cartes couronnes peuvent être remboursées sans frais en les adressant à l'administrateur :

Héribert STEMPEL, Allmend 2, 1719 ZUMHOLZ, accompagnées d'un BV sur un compte bancaire ou postal.

Michel SIMON
 Tél. et fax 022 792 19 88
 michel.simon@freesurf.ch

Résultats des Matcheurs C 50m et C 10m

Match Romand C 10m, Neuchâtel, 27.01.07

Elite

SCHWAGER Nicolas	579
HOCQUET Fabrice	574
WOHNLICH Dominique	563
Genève classé 6 ^e	1724

Junior

MORIGGIA Florian	544
DELANOY Aymeric	541
BLATTER Sylvain	537
Genève classé 8 ^e	1622

Match Inter-Fédération C 10m, Berne, 18.03.07

Elite

MEYLAN Romain	574
SCHWAGER Nicolas	571
HOCQUET Fabrice	569
HUMBERT Thierry	567
Genève classé 15 ^e	516.333 (moyenne)

Junior

MORIGGIA Florian	557
BLATTER Sylvain	525
PINTON Rémy	512
Genève classé 17 ^{ème}	570.250 (moyenne)

Match Romand C 50m, Rosé, 26.08.07

Elite

SCHWAGER Nicolas	573
HOCQUET Fabrice	562
WOHNLICH Dominique	541
Genève classé 17 ^e	1676

Match Inter-Fédération C 50m, Zürich, 06.10.07

Elite

SCHWAGER Nicolas	564
HOCQUET Fabrice	564
WOHNLICH Dominique	549
DAUGAN Pascal	526
Genève classé 9 ^e	555.000 (moyenne)

à la Commission cantonale du Sport-Toto et à son président, pour son soutien financier mais aussi pour l'étude d'un nouveau mode de subventions ayant pour but de promouvoir le sport auprès de la jeunesse,

à l'Association genevoise des sports pour l'excellente collaboration et le dynamisme mis au service du développement du sport sur notre canton, aux sociétés propriétaires de stands pour leur collaboration qui permet d'organiser nos championnats à la satisfaction des participants.

Mon souhait, augmenter la participation des Genevois au Tir en campagne. Utilisons le slogan "chaque tireur amène un copain, une connaissance au Tir fédéral en campagne". Osons peut-être dans le futur utiliser des hommes-sandwichs. Nous ne serons peut-être pas aussi ridicules que l'on pense ou pas plus ridicules que certains qui utilisent déjà ce moyen.

Je tiens à remercier les membres du comité pour leur collaboration tout au long de l'année. Vous m'avez facilité la tâche. Je peux vous assurer que j'ai eu beaucoup de satisfaction.

Au moment de remettre mon mandat, je tiens à remercier tous les tireurs et tireuses genevois pour leur soutien. Je peux vous assurer que j'ai eu beaucoup de satisfaction durant ces 18 années dans l'accomplissement d'une fonction au sein de la Société cantonale de tir Genève et de l'Association sportive genevoise de tir. Je vous demande de bien vouloir m'excuser si parfois, durant mon mandat, j'ai commis des impairs. De me pardonner si, contre ma volonté, j'ai peut-être blessé quelqu'un, je ne suis qu'un être humain.

Je souhaite à mon successeur à qui vous confierez les rênes de l'Association sportive genevoise de tir beaucoup de satisfaction. Aux tireuses et tireurs genevois, encore beaucoup de bons résultats et longue vie à l'association.

Merci ».

Le président donne la parole au **col EMG Jean-Michel Landert** qui apporte le message de l'Armée :

« Je vous apporte les salutations et le message du div Jean-François Corninboeuf, commandant de la région territoriale 1, qui m'a délégué pour vous accompagner aujourd'hui.

J'aimerais vous remercier pour votre invitation et pour la possibilité que vous offrez à l'Armée de vous adresser quelques paroles à l'occasion de votre 3^{ème} assemblée ordinaire.

Je vous propose d'articuler mon propos en deux parties, la première, l'étape de développement 08-11, la deuxième, un sujet d'actualité, l'arme personnelle.

D'abord l'étape de développement 08-11. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une étape de développement. Aujourd'hui, la menace et les dangers ont changé, les pressions financières fortes et la démographie font que nous disposons de toujours moins de soldats. Cette étape de développement veut tout simplement concentrer les efforts sur les engagements les plus probables. Elle se destine à renforcer les moyens que l'Armée peut mettre à disposition des autorités civiles afin de renforcer la sécurité à l'intérieur de notre pays. La surveillance ou la garde d'objectifs d'importance nationale ou régionale, en appui aux forces de police, ne peut se faire dans la durée sans l'appui de moyens appropriés. Etre à même, en cas de catastrophe naturelle, de mettre à disposition des cantons un nombre suffisant de bataillons d'aide en cas de catastrophe n'est pas un luxe non plus. Cette étape de développement n'est pas une nouvelle réforme de l'armée et ne comprend aucune réduction des effectifs. Elle est nécessaire afin de doter notre armée de moyens dont elle a besoin. Cette étape de développement n'est pas une démarche de quelques militaires en mal ou en manque de batailles. Cette adaptation de notre armée à la réalité d'aujourd'hui répond aux risques et menaces qui nous attendent demain déjà.

L'arme personnelle : de l'opportunité de maintenir ou pas l'arme personnelle à la maison. Même si le Conseil national s'est prononcé cette semaine pour le statu quo, la bataille est loin d'être gagnée. Certains partis ont manifesté leur intention de déposer une initiative. La

maîtrise de l'arme personnelle demeure aujourd'hui autant que par le passé, un impératif intangible pour la crédibilité de notre armée de milice. Maîtriser son arme personnelle signifie d'abord prendre conscience de sa responsabilité en tant que détenteur d'une arme à feu. Etre capable de la manipuler avec sûreté, connaître les prescriptions de sécurité, être en mesure de l'engager de jour comme de nuit avec efficacité. Cette dernière notion présuppose que son détenteur la connaît, s'entraîne, est en mesure de la corriger, etc. Ce n'est pas à des tireurs émérites comme vous qu'il faut préciser qu'il doit y avoir une parfaite identification, symbiose entre le tireur et son arme. Même si l'idée de résoudre ainsi des problèmes de société face auxquels nous sommes impuissants pourrait séduire, il ne faut pas se leurrer. Cette politique vise à la désensibilisation de nos citoyens et à l'affaiblissement de notre Etat. En substance, il est impératif que le citoyen soldat puisse conserver son arme à la maison afin de garantir le rapport étroit de confiance qui lie le militaire et l'Etat. Dans cet esprit, il n'est pas question non plus de prôner l'abandon du tir obligatoire.

Permettez-moi, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les invités, de terminer cette petite intervention en vous remerciant pour le travail remarquable que vous accomplissez. Nos sociétés de tir entretiennent un savoir-faire solidement ancré dans la culture du pays. J'ai, dans mon parcours, eu le loisir de mesurer l'importance de votre travail dans la formation de tireurs mettant à disposition de la troupe des compétences qui, sur le sujet, vont souvent bien au-delà de celles dont disposent la majorité des cadres.

Je vous remercie de votre attention ».

Le président remercie le col EMG Jean-Michel Landert de ses paroles.

4. **Compte rendu financier 2006**

Les comptes de l'ASGT et le bilan figurent aux pages 46 et 47 du rapport annuel 2006. Les comptes 2006 font apparaître un bénéfice de Fr. 904.-, avec un montant de Fr. 107'692.- aux produits et de Fr. 106'788.- aux charges.

Pour une meilleure compréhension des comptes, M. Marc Schmid, trésorier de l'ASGT, apporte quelques informations complémentaires :

Charges : les charges financières relativement élevées sont principalement dues à une moins-value sur les titres de Fr. 1'420.-. Toutefois cette perte, bien que comptabilisée par prudence, n'est pas validée, les titres n'ayant pas été cédés à ce jour.

Les frais d'organisation et de participation à des manifestations pour l'année 2006 concernent principalement l'organisation du Tir de Combourgeoise (Fr. 3'059.-) et l'organisation du championnat romand des Jeunes Tireurs (Fr. 9'349.-).

Satisfaction n'a toujours pas été donnée à l'ASGT à la suite de la démarche qu'elle a entreprise pour l'obtention d'une exonération d'impôt, notamment en raison de l'obligation de modifier les statuts de l'ASGT (cf point 10.3 de l'ordre du jour). En l'absence d'une décision de la part des Autorités fiscales, l'ASGT a fait l'objet d'une taxation définitive concernant l'année 2004. Cette charge non budgétisée s'est élevée à Fr. 5'858.-.

Les charges relatives à la réception du comité de la FST lors du Tir fédéral en campagne 2006 figurent sous la rubrique Fusil 300m.

L'organisation du Match romand C 50m à Genève a représenté une charge pour l'ASGT de Fr. 424.-.

Produits : l'encaissement des indemnités pour l'organisation des tirs pour retardataires 2005 et 2006, représente un produit non budgétisé de Fr. 6'437.-.

Les comptes 2006 de l'ASGT n'appellent aucune observation de la part de l'assemblée.

5. **Rapport des vérificateurs aux comptes**

La société de tir La Chênoise, la société de tir Les Amis du Mannequin et la société de tir des Carabiniers de Jussy ont été désignées lors de la 2^{ème} assemblée des délégués de

Concours de sociétés FST

C 50m - Résultats des sociétés :

Sociétés	cat.	moyenne	licences	tireurs	CC
1. Satigny	1	189.000	10	7	7
2. Versoix	2	188.555	13	10	9
3. La Chênoise	1	187.214	20	14	14
4. Sté de Tir Sportif Genève	3	182.000	23	18	12
5. Les Amis Mousquetaires	3	172.700	14	10	4
6. Arquebuse	3	134.093	107	55	50

C 50m - Meilleurs résultats individuels :

199	Marqueron Michel, Bouvier Xavier, Schwager Nicolas
198	Daugan Pascal, Dupan Gabriel,
197	Derivaz Maurice
196	Michela Jean-Claude, Heger Marie-Hélène, Jacob Laurent
195	Vannay Isabelle, Wöhlisch Dominique,
194	Pillionel Gérard, Banderet Bernard, Minotti Claude

C 10m - Résultats des sociétés :

Sociétés	cat.	moyenne	licences	tireurs	CC
1. Sté de Tir Sportif Genève	3	172.709	23	18	8
2. Arquebuse	3	87.744	55	19	19

C 10m - Meilleurs résultats individuels :

195	HOCQUET Fabrice
194	MEYLAN Romain
193	HUMBERT Thierry
191	SCHWAGER Nicolas
187	SCHWAGER Catherine

Primes cantonales

Vitrail	DERIVAZ Maurice
Médaille or	ZURCHER Jean
Médaille argent	BAUMANN Roland, MARGUERON Michel
Médaille bronze	MARGUERON Michel

Distinction de tireur sportif

Insigne argent	DERIVAZ Maurice, TONNETTI Michel
Insigne bronze	DUPPENTHALER Vivienne, MARGUERON Michel, ZURCHER Jean
Pin	MARGUERON Michel

Cible cantonale

Primes

DERIVAZ Maurice	12 verres
MARGUERON Michel	8 verres
YERSIN Pierre	2 verres
ORELLI Giuseppe	1 verre

Médaille de maîtrise au pistolet FST

KEHRLI-SMYTH Mary	Or (CP-25)	
MERMOUD Robert	Argent (CP-50), bronze (CP-50), bronze (CP-25), bronze (CP-10)	
NICOLLIER Gilbert	Bronze (CP-50)	
SCHUCAN Reto	Bronze (CP-50)	

Championnat suisse de groupes C 50m

Elite

	Distinction fédérale	Rang suisse
1. Arquebuse 1	oui	95 ^e
2. Arquebuse 2	oui	150 ^e
3. La Chênoise	oui	234 ^e
4. Sté de Tir Sportif Genève	oui	260 ^e
5. Versoix	oui	273 ^e
6. Arquebuse 3	oui	303 ^e
7. Arquebuse 4	oui	380 ^e
Limite de distinction : 1360		
Total de groupes classés :		451

Classement général - Junior

	Distinction fédérale	Rang suisse
1. Sté de Tir Sportif Genève		53 ^e
2. La Chênoise		66 ^e
Limite de distinction : 1060		72
Total de groupes classés :		

ASSOCIATION LOGEMENTS TEMPORAIRES

RESTAURANT – SELF-SERVICE
LE PAVILLON
Walter Alder – Gérant

Chambres – Terrasse – Pétanque – Salle pour banquets

Route du Bois-des-Frères 73
1219 Le Lignon / Genève
Tél. 022 796 77 77
Fax 022 796 77 88

l'association pour vérifier les comptes 2006 de l'ASGT. Les 3 sociétés étaient présentes pour la vérification des comptes.

M. Francis Pugin, représentant la société de tir La Chênoise, lit son rapport.

Le président remercie les vérificateurs aux comptes de leur travail ainsi que le trésorier de l'ASGT pour la rigueur dont il a fait preuve dans la tenue des comptes.

6. Discussion et approbation des rapports

La parole n'étant pas demandée au sujet de ces trois rapports, le président passe au vote.

Vote : Le rapport de gestion 2006, le compte rendu financier 2006 et le rapport des vérificateurs aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

7. Fixation des cotisations 2007

Le comité propose de maintenir la même cotisation pour 2007 que pour 2006, soit une cotisation de société basée sur le nombre de licences délivrées :

1 à 15 licences	Fr. 150.--
16 à 30 licences	Fr. 200.--
31 à 50 licences	Fr. 300.--
51 à 100 licences	Fr. 350.--
Plus de 100 licences	Fr. 400.--

Les sociétés s'acquittent d'une redevance de Fr. 2.50 par programme obligatoire.

Le président attire l'attention de l'assemblée sur la question des cotisations qui devront être revues. En effet, la baisse des tirs obligatoires ne facilite pas la tâche des dirigeants de l'association et de nouvelles sources de revenus devront être trouvées pour assurer la promotion du tir et un soutien pour la relève.

La parole au sujet de ces propositions n'étant pas demandée, le président procède au vote.

Vote : Les cotisations 2007 telles qu'elles sont proposées ci-dessus sont approuvées à l'unanimité.

8. Présentation, discussion et approbation du budget 2007

Le projet de budget 2007 se trouve à la page 47 du rapport annuel 2006. Il présente un montant de Fr. 96'000.- aux produits et aux charges. Les comptes sont équilibrés.

M. Marc Schmid commente ce projet de budget.

Charges : les principales charges de l'exercice seront les charges courantes liées à l'activité de l'ASGT.

Produits : étant donné les changements intervenus dans l'attribution des subventions du Sport-Toto, il n'est pas possible d'anticiper le montant qui sera versé à l'ASGT en 2007. En conséquence, le budget 2007 devra peut-être être revu en cours d'année. Si tel devait être le cas, les décisions qui s'imposent devront être prises et le comité de l'ASGT convoquera, au besoin, une conférence extraordinaire des présidents. Ceci rappelle que l'ASGT doit trouver à court terme des moyens d'existence plus diversifiés afin de garantir son activité sur le long terme.

Le projet de budget présenté ne soulevant aucune remarque, le président le soumet au vote.

Vote : Le budget 2007 est accepté à la majorité, 1 abstention.

9. Elections

9.1 Election du président

Le président passe la parole à M. Dominique Cretard, membre du comité de l'ASGT, lequel donne lecture de la lettre adressée par M. Michel Francey à l'ASGT par laquelle il donne sa

démision de président du comité de l'ASGT pour l'assemblée des délégués du 24 mars 2007.

Au nom de l'Arquebuse Genève, M. Daniel Rossier, président des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, propose M. Otto Kunz, pour le poste de président de l'ASGT. M. Otto Kunz est bien connu de tous. Il est membre d'honneur de la Fédération sportive suisse de tir, membre d'honneur de l'Assurance accidents des sociétés suisses de tir, membre d'honneur de l'ASGT, membre d'honneur des EAN et président d'honneur de la société de tir des Sous-officiers et soldats. Il s'est beaucoup dépensé pour le tir et possède de larges connaissances dans le domaine.

Aucune autre candidature n'étant présentée, le président soumet au vote la candidature de M. Otto Kunz.

Vote : La candidature de M. Otto Kunz à la présidence de l'Association sportive genevoise de tir est approuvée à la majorité, 1 abstention.

Le président remet la bannière de l'ASGT à M. Otto Kunz et, au nom des tireuses et tireurs genevois, tient à le féliciter de son engagement. Il affirme sa certitude que les délégués ont fait le bon choix et que le nouveau président saura conduire l'ASGT vers le succès et la satisfaction des tireuses et des tireurs, dans l'intérêt du tir sportif.

9.2 Élection d'un membre du comité de l'ASGT

Le président Michel Francey poursuit, en donnant connaissance des lettres de démission de M. Patrick Thouvay pour le 31 mars 2007 et de M. Patrick Guignard pour le 24 mars 2007.

Il retrace ensuite le parcours de ces deux membres :

M. Patrick Thouvay a été nommé bannetier lors de l'assemblée de la Société cantonale de tir Genève en 2001. N'ayant pas de moyen de locomotion, il a parfois eu quelques difficultés à assurer sa mission. Pour des raisons professionnelles qui ne lui permettent plus d'être suffisamment disponible, il a pris la décision de démissionner de sa fonction. Le président le remercie de son travail.

M. Patrick Guignard a pris en 2003 la fonction de chef cantonal des Jeunes Tireurs. Patrick a rencontré de la difficulté à donner le suivi que demandait cette tâche. Après une année 2006 qui lui a montré qu'il ne pouvait plus assurer cette fonction, il a décidé de démissionner du comité de l'ASGT. Le président le remercie du travail accompli et pense que cette décision permettra au mouvement des Jeunes Tireurs à Genève de retrouver un regain de motivation.

Le président demande ensuite à la Société de tir de Veyrier de présenter sa candidate pour le poste de chef cantonal des Jeunes Tireurs.

La candidature de Mme Céline Blanc est proposée. Mère de deux enfants, Mme Céline Blanc a toujours pris des responsabilités dans le tir. Dans le cadre de la société de tir Le Tell, elle a accompli de 1987 à 1990 les cours de Jeunes Tireurs puis s'est mise à disposition en tant que monitrice et suivi le cours de Directrice de Jeunes Tireurs en 1997. Elle a rejoint la Société de tir de Veyrier en 2000 où elle a repris la responsabilité du cours de tir Jeunes Tireurs ainsi que celle des tirs militaires et du Tir en campagne. Membre du comité de la Société de tir de Veyrier depuis 7 ans, elle fournit un travail de qualité, est engagée et fait preuve d'initiative.

Cette candidature est soumise au vote de l'assemblée.

Vote : Mme Céline Blanc est élue à l'unanimité à la fonction de chef cantonal des Jeunes Tireurs.

Le président demande à Mme Céline Blanc de rejoindre la table du comité. Au nom des membres du comité de l'ASGT et des tireuses et tireurs genevois, il tient à la remercier de son engagement. Il est certain qu'elle mettra tout son savoir au profit du tir avec les jeunes dans le canton.

Médailles romande et fédérale de maîtrise en campagne

300m

6ème Médaille romande de maîtrise 300m

BUELER Adolf

ELMER Hans

5ème Médaille romande de maîtrise 300m

CHRISTIAN Gilbert

EMERY Michel

ORELLI Giuseppe

4ème Médaille romande de maîtrise 300m

BERSIER André

ELMER Trudy

PERUSSET J.-François

KOCH Eric

3ème Médaille fédérale de maîtrise 300m

ANKER Albert

DURAND Charles

SCHUCAN Reto

VELLUZ Christian

MERMOUD Robert

2ème Médaille fédérale de maîtrise 300m

RICHARD Christian

SCHUCAN Reto

1ère Médaille fédérale de maîtrise 300m

BEYELER Christiane

DUFFEY Yves

HOCHULI Jean-Marc

MILLIQUET Christian

FRANCEY Josette

TOZZINI Yvan

50m / 25m

6ème Médaille romande de maîtrise 50 / 25m

5ème Médaille romande de maîtrise 50 / 25m

ZIMMERMANN Ulrich

4ème Médaille romande de maîtrise 50 / 25m

3ème Médaille fédérale de maîtrise 50 / 25m

GENEQUAND Hugues

MERMOUD Robert

SCHUCAN Reto

RICHERT Christian

2ème Médaille fédérale de maîtrise 50 / 25m

AEGERTER Pierre

BESOMI Enrico

SCHUCAN Reto

VELLUZ Christian

CLERC Didier

1ère Médaille fédérale de maîtrise 50 / 25m

TOZZINI Yvan

HIL TBRUNNER Claude-Alain

Médaille cantonale de maîtrise en campagne

300m

VON TOBEL Rémy

PERISSET Marc

VENTRE Stefano

50m / 25m

GODEL Chantal

TOZZINI Yvan

HIL TBRUNNER Cl.-Alain

VENTRE Stefano

Tir fédéral en campagne (suite)

50m Pistolet

- 79 Jean-François FAVRE (Carabiniers de Jussy)
- 72 Katrine GAVILLET (Carabiniers de Jussy)
- 71 Jean-Claude BERSET (Carabiniers de Jussy), Samuel GRUNER (Carabiniers de Jussy)
- 69 Laura SCHNEIDER (Carabiniers de Jussy)
- 66 Patricio CIVERA (Carabiniers de Jussy)
- 65 Eddy SCHNEIDER (Carabiniers de Jussy), Jean-François PIUZ (Carabiniers de Jussy)
- 64 René KALT (Arquebuse), Jean-Michel PETIT (Carabiniers de Jussy), Gilles ANCRENAZ (Carabiniers de Jussy)
- 62 Michel MEYNET (Carabiniers de Jussy), Patrick HENZELIN (Carabiniers de Jussy)
- 59 Gilles RAPPENAN (La Centrale)
- 58 Jean-Marie SCHALLER (Société militaire), Didier DURON (Carabiniers de Jussy), David PAPAUX (Carabiniers de Jussy)
- 56 Benoît LAMBIEL (Carabiniers de Jussy), Olivier ROY (Carabiniers de Jussy), Jean-Pierre DU BOIS (Arquebuse)

25m Pistolet

- 179 Olivier PATRU (Arquebuse), Fausto MINGOLLA (Arquebuse)
- 178 Jean-Claude ZUTTER (Sous-officiers et soldats), Jean-Christophe AMMANN (La Centrale)
- 177 Michel OTZ (Versoix Sté de tir), Serge FAVRE (Arquebuse), Patrick VALENTINI (Servir Police), Frédéric BUCHS (Servir Police), Vincent GOBERT (Servir Police), Alexandre FABBI (Servir Police)
- 176 Frédéric LOEFFEL (Société militaire), Johnny KELLER (Carabiniers Genevois), Jean-Luc KEHLI (Versoix Sté de tir), Jacques HOOGTEILING (Carabiniers Genevois), Eric CHAMMARTIN (Servir Police), Philippe MEYLAN (Versoix Sté de tir), Hervé OBRIST (Servir Police), Antonio CONTESSOTTO (Servir Police)
- 175 Antoine BOISSIER (Versoix Sté de tir), Ferdinand SIEMTJAM (Versoix Sté de tir), Rudolf GUTZWILLER (Versoix Sté de tir), Pierre MEDRI (Arquebuse), Marc MATILLE (Servir Police), Peter SCHNEIDER (Arquebuse), Paul-Henri CARRUPT (Servir Police), Marc PERISSET (Servir Police)
- 174 Michel SIMON (Servir Police), Raymond JOTTERAND (Arquebuse), Bernard MILLIER (Arquebuse), Daniel GISLER (Arquebuse), André LOVIS (Servir Police), Yvette FAVRE (Arquebuse), Christian VELLUZ (Servir Police), Reto SCHUCAN (Versoix Sté de tir), Patrick BLOT (Versoix Société de tir), Alain RIAT (Versoix Sté de tir), Michel HALTINER (Arquebuse), Gaspar MARQUEZ (Versoix Sté de tir)
- 173 Gérard METRAL (Société militaire), Robert MERMOUD (Arquebuse), Alain CHOPARD (Servir Police), Erick BUCHART (Arquebuse), Patrick MARQUIS (Versoix Sté de tir), Eric KOCH (Servir Police), Pascal VOUTAT (Servir Police), Pierre-André REPOND (Servir Police), Pierre JAUNIN (Société militaire), Marc-André THENTOREY (Servir Police), Stéphane AVENEL (Carabiniers Genevois), Joël PASTORI (La Centrale), Florent CHAPUIS (Servir Police)
- 172 André FISCHER (Arquebuse), Raphaël BUCHS (Servir Police), Michel THARIN (Servir Police), Philippe MASMEJAN (Versoix Sté de tir), Roger CHAVAZ (Servir Police), Eddy JOTTERAND (Servir Police), Didier CLERC (Servir Police), Serge DESPONT (Versoix Sté de tir), Marc ZINGG (Servir Police), Laurent ADJADJ (Troinex Société de tir)

9.3 Élection d'une société à la vérification des comptes

Selon les statuts, les sociétés élues à la vérification des comptes le sont pour trois ans avec renouvellement d'une société chaque année. Conformément à la décision prise lors de l'assemblée de constitution de l'ASGT et pour respecter le tournoi, la société de tir La Chênoise est déchargée de cette fonction. La société de tir Les Amis du Mannequin et la société de tir des Carabiniers de Jussy poursuivent leur mandat.

Selon l'ordre alphabétique, le président propose de désigner la Section de tir des Carabiniers genevois.

Vote : La Section de tir des Carabiniers genevois est élue à l'unanimité vérificatrice aux comptes pour une période de trois ans.

10. Informations

10.1 Démission d'une société de tir

La Société onésienne de tir à air comprimé (SOTAC) a donné sa démission de l'ASGT au 31 décembre 2006, suite à sa dissolution.

10.2 Organisation d'un Tir de maîtrise pour les Confédérés en 2008

Le président donne la parole à M. Daniel Rossier, président des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation pour présenter le concept de cette manifestation qui se déroulera à Genève du 16 août au 7 septembre 2008.

Cette présentation n'appelant pas de commentaires des participants, le président poursuit la séance et met au vote la demande suivante :

Pour permettre de couvrir les frais de publicité et d'information pour ce Tir de maîtrise, le comité de l'ASGT demande à l'assemblée l'autorisation de débiter du fonds "Tir cantonal" la somme nécessaire à leur couverture. Cette somme sera compensée par les recettes provenant de la participation financière des inscrits à cette manifestation.

Vote : La demande énoncée ci-dessus est acceptée à la majorité, 7 avis contraires.

10.3 Modification des statuts de l'ASGT

A la suite de la demande d'exonération d'impôt adressée par l'ASGT à l'Administration fiscale cantonale, cette dernière demande que figure dans les statuts de l'ASGT la clause de non-retour telle qu'elle est contenue à l'art. 9, al. 1, lettre f) de la Loi sur l'imposition des personnes morales du 23 septembre 1994. Cette clause est la suivante :

En cas de dissolution de l'Association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution d'intérêt public poursuivant un but analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Le président soumet ce texte au vote de l'assemblée.

Vote : La modification des statuts de l'ASGT, telle qu'elle est proposée ci-dessus, est approuvée à la majorité, 4 abstentions.

Le président passe ensuite la parole à **M. Guy Reyfer**, directeur des affaires militaires, représentant ici M. Robert Cramer, conseiller d'Etat en charge du Département du territoire, empêché de participer à cette assemblée :

« J'ai eu un grand souci en préparant cette journée puisque j'avais deux solutions, c'est-à-dire déjà préparer quelque chose et un cadeau pour remercier votre président sortant. Mais j'ai eu un grand doute, au vu de la manière dont s'était déroulée l'assemblée de l'année dernière et j'ai opté pour la sécurité.

Je me permettrai donc d'inviter le président ainsi que le nouveau président de l'ASGT au Département du territoire, service des affaires militaires, pour faire un point de situation et un passage de témoin formel et bien les recevoir à une autre date.

J'aimerais remercier M. Francey de toute façon pour ses années de travail pour le tir à Genève, années longues et fructueuses mais on sait que commencer c'est facile, finir ce n'est pas toujours aussi simple et c'est vrai que cela a été quelque peu douloureux, en tout cas l'année dernière, pour ceux qui s'en souviennent. Maintenant je crois que tout est rentré dans l'ordre et qu'il faut remercier aussi le nouveau président, M. Otto Kunz, qui reprend ici des tâches importantes.

J'aimerais aussi remercier tous ceux qui ont quitté le comité parce que ce sont des tâches importantes et puis soulager à Mme Blanc, qui a d'ailleurs déjà commencé ses fonctions de chef Jeunes Tireurs, plein succès dans cette nouvelle fonction. C'est rare d'avoir une femme qui s'engage comme cela pour le tir et qui ait cette visibilité. Je crois que cela mérite d'être relevé. L'assemblée applaudit Mme Céline Blanc.

Je vous donnerais trois petits messages :

Le premier, votre président a parlé de l'adaptation des stands de tir, de la problématique des nouvelles ordonnances fédérales en matière de protection de l'environnement. Je ne me fais pas trop de souci pour Genève pour deux raisons, d'abord l'on a relativement peu de stands et ils ne sont que peu concernés par les zones de protection des eaux qui sont le point principal de ces modifications. La gestion qui a été mise en place à Genève avec les fonds cantonaux pour l'assainissement des stands de tir permet de voir la situation de manière absolument saine puisqu'il y a environ 2 millions de francs pour l'entretien des lignes de tir et l'assainissement des stands de tir. Cela a permis, pour les années suivantes, comme vous l'avez peut-être remarqué à la fin de l'année dernière, de supprimer en tout cas pour l'instant la contribution qui était de 10 centimes par habitant dans chaque commune, les montants s'accumulant d'année en année, et compensant largement les dépenses. Cela je le vois d'une manière très positive.

Ensuite, le deuxième élément dont a parlé également votre président c'est le fait que nous ayons à nouveau un arsenal cantonal à Genève. Nous avons dans la salle un président de société qui a d'ailleurs dirigé cet arsenal, M. Daniel Rossier. Je crois que c'est une bonne chose. Et puis le Conseil d'Etat nous a donné un signal très fort le 21 février dernier en prenant une décision sur l'optimisation des moyens de maintenance de l'Etat, donnant à l'arsenal de Genève la vocation d'être un centre de compétences de logistique et de maintenance à la fois militaire et civil. Donc cela va être une ouverture aussi au profit du reste de l'administration et des partenaires. Nous pourrions ainsi, je pense, mieux vous servir et nous avons réengagé au début de cette année M. Yves Bezençon qui était employé de la Confédération, chef de filiale, comme directeur de l'arsenal de Genève. M. Rossier a un véritable successeur maintenant dans cette fonction. Le futur de cet arsenal au point de vue de la Confédération est assuré jusqu'en 2011 et au-delà. Nous avons de nouveaux contrats de logistique avec la Confédération qui vont dans le bon sens aussi pour mieux servir l'école de recrues à Genève et je crois que cela est important.

Un point sur le stand de Bernex. Le stand de Bernex est un stand qui, pour assurer sa pérennité, doit avoir suffisamment de tireurs qui pratiquent. Le principe que nous avons retenu à partir de cette année est un principe d'ouverture à heures fixes où les tireurs peuvent venir tirer en réservant une ligne de tir. Ce n'est pas forcément une société qui doit le réserver à l'avance. Je crois que c'est une bonne solution. Il faudra peut-être l'adapter, voir si ce sont les bons horaires et les bons jours mais le principe, à mon avis, est important. Cela signifie que vous avez des moments où vous pouvez venir tirer, vous savez que c'est ouvert et qu'il y a une ligne de tir à louer. Je crois que c'est un bon système mais dans le futur c'est l'utilisation de ce stand qui déterminera la manière dont on peut l'ouvrir ou pas parce qu'il y a quand même un moment où l'on mettra d'un côté les coûts engendrés par rapport au nombre de tireurs qui l'utilisent effectivement.

On a parlé également du It-col André Maury qui a repris depuis une année la Commission cantonale de tir et je crois que c'est une transition qui s'est bien passée et qui fonctionne bien. Il est vrai que l'on arrive dans une situation pour le tir où l'on a passé de longues années avec les personnes en place et maintenant une transition se fait au niveau de l'association, comme au niveau de la Commission cantonale de tir. Nous allons vers quelque chose de nouveau.

Tir fédéral en campagne

300m

- 71 Jean ZURCHER (Fraternelle de Bernex)
- 70 Thierry RAPIN (Arquebuse)
- 69 Gérard MOJON (Veyrier Société de tir), Martin KOCHER (Arquebuse), Hervé OBRIST (Servir Police), Sylvain MEZZENA (Versoix Société de tir), Anaïs BELLASI QUADRI (Arquebuse)
- 68 Francis ANDREY (Veyrier Société de tir), Dominique STACCHETTI (Versoix Société de tir), Reto SCHUCAN (Versoix Société de tir), Michel BLANC (Servir Police), Philippe COTTURE (Laconnex Société de tir), Franz LEUTERT (Fraternelle de Bernex)
- 67 Louis ROSSI (Veyrier Société de tir), Michel SIMON (Servir Police), Raphaël BUCHS (Servir Police), Gerda BELLAY (Versoix Société de tir), Michel OTZ (Versoix Société de tir), Jacques REZZONICO (Arquebuse), Carlo ROSSI (Veyrier Société de tir), Bernard MOIX (Carabiniers de Jussy), Dominique CRETARD (Le Tell), Eric CHAMMARTIN (Servir Police), Laurent JAKOB (Fraternelle de Bernex), David ROWLAND (Veyrier Société de tir), Alain MERKLI (Veyrier Société de tir), Ralph FERTIG (Veyrier Société de tir)
- 66 Frédéric BON (Arquebuse), Raymond JOTTERAND (Arquebuse), Claude MINOTTI (Arquebuse), Maurice DERIVAZ (Arquebuse), Jean-François PERISSET (Arquebuse), Rodolphe LUDER (Fraternelle de Bernex), Serge FAVRE (Arquebuse), Olivier SOMMER (Le Tell), Alain BOSSUS (Les Amis du Mannequin), Jérôme MARTIN (Versoix Société de tir), Olivier FAVRE-BULLE (Servir Police), Serge GARCIA (Versoix Société de tir), Fabio QUISTINI (Veyrier Société de tir), Gabriel FELLEGI (Arquebuse), Romain MEYLAN (Arquebuse), David PAPAUX (Carabiniers de Jussy), Stéphane GLOOR (Sous-officiers et soldats), Ladina SCHUCAN (Versoix Société de tir), David SCHUCAN (Versoix Société de tir), Cyril RUCHONNET (Arquebuse), Michael SEILER (Arquebuse), Olivier SALLIN (Veyrier Société de tir)
- 65 Gabriel BERNASCONI (Versoix Société de tir), Fabien ROSSI (Le Tell), Rémy PINTON (PRO HELVETIA), Céline PARVEX (Veyrier Société de tir), Gilbert CHRISTAN (Arquebuse), Uric ZIMMERMANN (Arquebuse), Michel CHAVALLAZ (Fraternelle de Bernex), Peter DUBACH (Versoix Société de tir), Jacques CHERPILLOD (Arquebuse), Emile HELFENSTEIN (Versoix Société de tir), Hans Georg LÜBER (Arquebuse), Stéphane DELITROZ (PRO HELVETIA), Jean-Christophe AMMANN (Fraternelle de Bernex), Jean-Marie HAMEL (La Centrale), Manuel FERREIRO (PRO HELVETIA), Marie-Line SCHLEGEL (Versoix Société de tir), Pierre-Alain FORMALLAZ (Versoix Société de tir), Sébastien WALTHERT (Sous-officiers et soldats), Florence ROSSI (Veyrier Société de tir)
- 64 Sébastien MURO (La Centrale), Davide SCARANO (Versoix Société de tir), Benoit LAMBIEL (Carabiniers de Jussy), Christophe TATI (PRO HELVETIA), Marcel MUFFAT (Arquebuse), Raymond HAUENSTEIN (Servir Police), Marc MULLER (Fraternelle de Bernex), Michel PYTHON (Fraternelle de Bernex), Joseph DUBÉY (Versoix Société de tir), Denis ANNEN (Versoix Société de tir), Alain CHOPARD (Servir Police), Daniel BLONDIN (La Centrale), Christian VELLUZ (Servir Police), Eddy JOTTERAND (Servir Police), Petr PISAN (Les Amis du Mannequin), Peter SCHNEIDER (Arquebuse), Oscar GLAUSER (Veyrier Société de tir), Marc PERISSET (Servir Police), Marc ZINGG (Servir Police), Laurent MULLER (Servir Police), Marc MEIER (Le Tell), Patrick GUIGNARD (Le Tell), Carole MOURON (Versoix Société de tir), Giacomo DIACERI (Versoix Société de tir), Christian TIECHE (Le Tell), Solange ROULIN (Le Tell), Damien AUER (Veyrier Sté de tir)

Challenge genevois de groupes C 50m

1. Arquebuse 1	290	290	293	873
2. Chêne 1	290	287	290	867
3. Arquebuse 2	292	290	284	866
4. Satigny	286	287	283	856
5. Arquebuse 3	284	289	282	855
6. Arquebuse 4	285	284	285	854
7. Sté de Tir Sportif Genève	282	285	283	850
8. Arquebuse 5	282	281	282	845
9. Chêne 2	279	281	275	835
10. Chêne 3	271	278	274	823
11. Arquebuse 6	272	278	273	823
12. Les Amis Mousquetaires	263	270	265	798

ENTREPRISE DE BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS



47, avenue Communes-Réunies
1212 Grand-Lancy
Téléphone (022) 794 48 00
Fax (022) 794 51 40

G. GIOVANOLA
Natel (077) 25 73 83

Le dernier point que j'aimerais aborder, le col Landert en a déjà touché un mot. C'est la problématique de la polémique actuelle qu'il y a autour des armes, des armes militaires et de la loi sur les armes. Je crois que l'on mélange beaucoup de choses dans ce domaine-là. La première chose que je dirais est que l'armée et l'arme à domicile ont été prises comme bouc émissaire d'un problème qui dépasse largement ceci. Le citoyen soldat possédant une arme, c'est une image de la Suisse que l'on doit conserver. C'est peut-être une image de la Suisse que certains appelleront une image d'Epinal mais c'est une image qui est peut-être la plus connue à l'étranger avec les montres, le chocolat et autres.

Perdre ceci c'est perdre aussi un rapport de confiance majeur entre la société, l'Etat et le citoyen. Le jour où l'on ne pourra plus avoir une arme à domicile, on aura fait une grave régression dans les rapports de confiance entre l'Etat et le citoyen.

Ceci étant dit, j'ai quand même l'impression que le débat est bloqué. Il est bloqué comme à un certain moment a été bloqué le débat sur l'armée, il y a 15 ans environ, où les camps ne se parlent pas et que les problèmes qui existent ne sont pas véritablement abordés et ne font pas avancer la chose. Si l'arme à domicile à mon avis n'est pas contestable, se posera la question de la munition de poche qui, aujourd'hui, avec l'abandon du concept de mobilisation de guerre n'a plus de raison d'être. C'est plus un problème administratif à gérer qu'un besoin aujourd'hui. Cette discussion-là, à mon avis, devrait avoir lieu et c'est un pas qui, logiquement, devrait être fait.

Le deuxième élément ne touche absolument plus les militaires mais la loi sur les armes et sa problématique. On parle de 200'000 armes militaires dans la société pour, selon les estimations, 2 à 3 millions d'armes en circulation en Suisse, pour d'autres 4 à 6 millions. N'ayant pas de registre, c'est une estimation. Donc les armes militaires ne régleront en tout cas pas la question de la logique de l'arme comme on le voudrait. Dans la loi sur les armes il y a deux points qui méritent à mon avis discussion.

Le premier c'est la problématique de l'acquisition d'armes et des différents statuts pour l'acquisition d'armes. On n'imaginerait pas aujourd'hui, si l'on achète une voiture chez un garagiste, de devoir avoir un permis pour la conduire alors que si on l'achetait à un particulier il ne serait pas nécessaire d'avoir un permis pour conduire un véhicule. Dans le domaine des armes, c'est la situation que l'on a et, à mon avis, cela méritera d'être discuté de manière à ce que l'on obtienne une seule pratique en matière d'acquisition d'armes. Elle peut être large ou sévère, c'est un problème de discussion démocratique et de société mais, à mon avis, une seule pratique doit avoir lieu en matière d'acquisition d'armes.

Le deuxième élément qui a été très fortement discuté et pour l'instant abandonné, est la question du registre. Faut-il ou pas un registre sur les armes ? C'est une question et une discussion qui nous occupera encore longtemps. L'on peut se poser deux questions. La première est : faut-il enregistrer une arme du moment où il faut faire enregistrer son chien comme une arme potentielle ? La deuxième question est que tout registre, quel qu'il soit, doit être efficace. Sinon il ne sert strictement à rien. On voit que dans le domaine militaire le fait que chaque arme est enregistrée au nom du citoyen qui la possède joue quand même un rôle positif. Chaque fois que la police est appelée à intervenir en prévention dans une situation qui pourrait dégénérer dans une famille, le fait de savoir qu'il y a une arme permet de la retirer, ne serait-ce qu'à titre provisoire. Est-ce que l'on doit arriver à la même chose par rapport à l'ensemble des armes ? Chacun est libre d'y répondre mais il serait faux de ne pas faire ce débat et de ne pas l'avoir d'une manière logique. Sinon l'on risque de se retrouver justement dans cette situation qui actuellement est en train d'arriver où des groupes veulent partir dans des situations extrêmes avec des solutions qui ne sont pas meilleures. Le message que je donnerais est d'avoir ce débat de manière à pouvoir le traiter. »

M. Guy Reyfer termine son allocution en souhaitant à l'ASGT une longue vie sous la houlette de son nouveau président.

Le président remercie M. Guy Reyfer de ses paroles, de son soutien et de ses encouragements.

11. Remise de prix à des Jeunes Tireurs

Le président délègue M. Henri Deutsch, membre du comité de l'ASGT, pour la lecture du palmarès, tandis que M. Daniel Genecard, président de la Commission cantonale du Sport-Toto remet les médailles aux Jeunes Tireurs méritants (voir p. 17 et 18 du rapport annuel 2006).

12. Distribution des médailles de maîtrises, médailles de champions et challenges

M. Henri Deutsch donne connaissance des résultats (voir pages 19 à 43 du rapport annuel 2006) et convie quelques invités à procéder à la distribution des médailles :

Récompenses de la Fédération sportive suisse de tir : les prix et médailles sont remis par M. Andreas von Kaenel, représentant de la FST.

Championnats genevois individuels : les médailles d'or sont remises aux champions genevois 2006 par M. Michel Francey, président de l'ASGT.

Championnats genevois individuels : les médailles d'argent sont remises aux vice-champions genevois 2006 par M. Guy Reyfer, directeur des affaires militaires.

Championnats genevois individuels : les médailles de bronze sont remises par M. Denis Grandjean, président d'honneur de l'ASGT.

Grande maîtrise genevoise : les médailles sont remises par Mme Martine Brunschwig Graf, conseillère nationale, membre d'honneur de l'ASGT.

Petite maîtrise genevoise : les médailles sont remises par M. Raymond Walther, président de l'Association genevoise des sports.

Maîtrise en campagne : les médailles de première et deuxième maîtrise fédérale en campagne ainsi que les médailles cantonales de maîtrise en campagne ont été distribuées avant l'assemblée.

Maîtrise en campagne : les médailles de maîtrise fédérale et de maîtrise romande sont remises par le col Markus Feldmann, cdt IFO sauvetage 76.

Challenges : ils sont remis par le lt-col André Maury, président de la Commission cantonale de tir Genève. Le challenge Marcel Martin est remis par le donateur.

Primes et insignes carabine 10 et 50m : Mme Vivienne Duppenhauer, responsable du contrôle des primes et insignes fédéraux, lit le palmarès et distribue les médailles et primes aux tireurs méritants.

Le président félicite les champions de leurs excellents résultats et tous les tireuses et tireurs genevois de leur apport au tir sportif.

13. Honorariat

Le président donne la parole à M. Dominique Cretard, membre du comité de l'ASGT :

« Souvenez-vous ! En tout cas, le directeur des affaires militaires s'en souvient !

Le 25 mars 2006, lors de la 2^{ème} assemblée ordinaire des délégués de l'ASGT qui s'est tenue à Lancy, M. Michel Francey a feint de démissionner et de quitter par la petite porte le comité de l'ASGT.

Mis devant le fait accompli, le comité n'a pas pu et pas su réagir afin d'honorer Michel à la hauteur de son dévouement et de ses compétences.

Probablement contrarié à la suite des remarques acerbes d'un orateur, Michel a décidé, au grand soulagement du comité, d'assumer pour une année encore la tâche de président, tout en cherchant un successeur.

Comme la Police genevoise, l'ASGT a trouvé sa perle rare et Michel a pu présenter sa démission en toute quiétude.

Maîtrise cantonale (suite)

50m Pistolet programme B

GRADEL Chantal	530	Petite maîtrise
TEOLATO Paolo	521	Petite maîtrise

25m Pistolet à percussion annulaire

DALIANI Esméralda	564	Grande maîtrise
FAVRE Yvette	554	Petite maîtrise (*)
PELLAT Jean-Michel	530	Grande maîtrise
REDOLFI Claude	556	Grande maîtrise
SUDAN Christophe	550	Grande maîtrise
TEOLATO Paolo	517	Petite maîtrise

25m Pistolet à percussion centrale

MARTIN Marcel	550	Petite maîtrise (*)
TENTHOREY Marc-André	524	Petite maîtrise

les autocars c'est encore

TourisCity
VOYAGES GENEVE

15, rte du Mandement
1217 Meyrin-Genève
Tél. 022 785 42 20
Fax 022 785 41 10

les minibus
c'est maintenant

Citybus
CB GENEVE

15, rte du Mandement - 1217 Meyrin-Genève
Tél. 022 785 43 69 - Fax 022 785 41 10

Maîtrise cantonale (suite)

CHAVAILLAZ Michel	516	F90	Grande maîtrise
ALONSO DE CELADA Carlos	514	F57	Petite maîtrise
SCHLEGEL Marie-Line	512	F90	Petite maîtrise
DELITROZ Stéphane	511	F90	Petite maîtrise

300m Match D2 (FST)

FERTIG Ralph	517	F90	Grande maîtrise
AMMANN Jean-Christophe	504	F90	Petite maîtrise (*)
ROSSI Carlo	497	F90	Grande maîtrise

50m Carabine couché - Elite

FAGIOLI Daniel	575		Grande maîtrise
PLASSON Alain	572		Petite maîtrise
BAYS Jean-Pierre	568		Petite maîtrise
JOUX Patrice	562		Petite maîtrise

50m Carabine couché - Junior

PINTON Rémy	572		Grande maîtrise
-------------	-----	--	-----------------

50m Carabine couché - Dame

JOUX Andréa	567		Petite maîtrise (*)
HERGER Marie-Hélène	562		Grande maîtrise

50m Carabine couché - Senior

BANDERET Bernard	585		Petite maîtrise (*)
MATIZ Emo	579		Petite maîtrise (*)
MARGUERON Michel	578		Grande maîtrise
ESPARCIEUX Jean-Pierre	574		Petite maîtrise (*)
MINOTTI Claude	569		Petite maîtrise (*)
JAQUIER Roland	567		Grande maîtrise
PALLINI Benito	565		Petite maîtrise (*)
AFFOLTER Alfred	560		Grande maîtrise
YERSIN Pierre	553		Petite maîtrise
GACHET Pierre	549		Petite maîtrise

50m Carabine 2 positions - Elite

GISIGER Frédéric	579		Grande maîtrise
WOHLNICH Dominique	571		Grande maîtrise

50m Carabine 2 positions - Senior

VON SCHALLEN Marlies	533		Grande maîtrise
BERTSCHY Roland	519		Petite maîtrise

50m Carabine 3 positions — Elite

SCHWAGER Nicolas	567		Petite maîtrise (*)
------------------	-----	--	---------------------

50m Pistolet libre

FEIGENWINTER Bernard	541		Grande maîtrise
----------------------	-----	--	-----------------

J'ai donc aujourd'hui l'honneur de relater quelques bribes du parcours de Michel.

Michel, dès l'âge de 15 ans, tu t'es essayé au tir dans ton beau pays fribourgeois. Depuis ce jour-là, tu as compris que cette discipline deviendrait ton hobby.

C'est en 1985 que tu entres au comité de la société de tir PRO HELVETIA. Après avoir été directeur de tir dès 1988, tu en es actuellement le vice-président. Comme tu avais encore un peu de temps libre, tu es entré au comité de la Société cantonale de tir Genève, en mars 1989 en tant que directeur adjoint à 300m et responsable des mentions et maîtrises de tir en campagne. En 1993, tu as assumé la lourde tâche de directeur de tir à 300m lors du Tir cantonal genevois.

En 1994, tu es nommé vice-président de la Société cantonale de tir Genève, avant d'en prendre la présidence en 1995.

En 2002, à l'inverse de certaines personnes qui divisent pour mieux régner, tu as eu l'audace de réunir sous un même toit tous les tireurs genevois. C'est ainsi que tu as réussi, après de nombreuses séances et discussions, la fusion de l'Association genevoise des tireurs sportifs et la Société cantonale de tir Genève. Grâce à ton investissement et ta pugnacité, l'actuelle Association sportive genevoise de tir a vu le jour le 27 septembre 2003 et tu en es devenu logiquement son président.

Tout au long de ces années, tu as toujours été présent lors des finales genevoises tant au pistolet qu'à 300m pour donner un coup de main. Tu te déplaçais régulièrement avec les Jeunes Tireurs lors des Championnats romands et suisses.

Malgré cette surcharge de travail, tu as réussi à participer à de nombreux concours de tir à 300m. A défaut de pouvoir énumérer les médailles et les récompenses que tu as obtenues, on peut dire que tu as consacré énormément de temps à ton sport favori.

Pour certains tu resteras le fondateur de l'ASGT mais pour tout le monde tu resteras l'homme à la pipe. »

A la fin de son message, M. Dominique Cretard transmet à l'assemblée la proposition du comité de l'ASGT de nommer M. Michel Francey président d'honneur de l'Association sportive genevoise de tir, pour tous les éminents services qu'il a rendus à la cause du tir.

Il soumet cette proposition au vote de l'assemblée :

Vote : M. Michel Francey est nommé président d'honneur de l'ASGT et est vivement applaudi par l'assemblée.

M. Dominique Cretard lui remet ensuite le diplôme de président d'honneur ainsi qu'un présent.

M. Dominique Cretard demande à l'assemblée d'applaudir également Mme Josette Francey pour avoir, d'une part supporté Michel tout au long de ces années et d'autre part, aidé régulièrement la Société cantonale de tir Genève puis l'Association sportive genevoise de tir lors des concours qu'elles ont organisés. En remerciement, il lui remet un bouquet de fleurs.

La séance se poursuit. Le président donne la parole à M. Andreas von Kaenel, chef de la division fusil 10/50m de la Fédération sportive suisse de tir :

« Je vous remercie pour l'invitation que vous m'avez adressée à l'occasion de l'assemblée ordinaire des délégués de ce jour. C'est avec un plaisir tout particulier que je vous transmets les cordiales salutations de la présidente et des membres du comité de la Fédération sportive suisse de tir et je vous félicite et remercie très chaleureusement pour votre travail, votre engagement, votre dévouement et votre étroite collaboration. J'aimerais particulièrement remercier toutes les personnes qui s'engagent pleinement et ce, à tous les échelons, afin que le tir reste un sport attractif et reconnu. Nombreux sont les dirigeants qui y consacrent une grande partie de leur temps libre, ce qui n'est guère une sinécure de nos jours et qui, par leur dévouement, contribuent au maintien à un degré élevé de notre sport dans le "paysage sportif helvétique".

Permettez-moi de profiter de l'occasion qui m'est donnée pour y ajouter quelques perspectives et conseils.

"Souder" a été la devise de l'année sportive 2006. Par souder, on entend la réunion solidaire et définitive des choses. La particularité d'une soudure est qu'elle y laisse une couture. Celle-ci permet donc de reconnaître l'identité des parties soudées.

Depuis cinq ans, nos diverses disciplines de tir sont réunies sous un même toit sur le plan national. De nombreuses sociétés cantonales et sous-fédérations ont suivi le mouvement. Il reste encore à trouver différentes solutions afin que le sport de tir puisse être pratiqué toute l'année, que l'état d'esprit et l'action commune aillent de soi et que la chaîne de formation débute avec Jeunesse & Sport et ne se termine même pas chez les vétérans. Souder ne signifie pas seulement découvrir, mais agir et intégrer en commun.

La rétrospective sur la saison 2006 n'est pas seulement un coup d'œil agréable sur le succès des manifestations de tir des associations, mais aussi sur les changements d'un environnement modifié du sport de tir. Actuellement nous subissons une sorte de vent latéral de plus en plus âpre et il devient courant de croire que tout peut être amélioré par des lois plus sévères et plus strictes. Notre juridiction ressemble à un chantier mouvant et perpétuel :

- Au sujet de la loi militaire, la garde à domicile de l'arme de service et de la munition de poche est mise en cause.
- Au sujet de la loi sur les armes, le débat sur la révision de celle-ci a été une fois de plus très animé lors de la session qui vient de se terminer hier. Le Conseil suisse pour la paix et d'autres groupements menacent aujourd'hui déjà, avec le référendum si leurs exigences ne sont pas retenues.

En ce qui concerne la loi sur la protection de l'environnement, il est question de l'assainissement onéreux des buttes de tir. La FST vient de mettre un groupe de travail sur pied pour conseiller les sociétés cantonales de tir.

- Au sujet de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, nous avons été dans l'obligation d'accepter la subordination des installations de tir petit calibre. Heureusement, les conséquences sont moins graves que présumées préalablement.

Dans l'ensemble, la rétrospective sur 2006 a aussi son côté positif :

- Les travaux pour les nouvelles règles de tir coordonnées et simplifiées dans le cadre du tir sportif ont été menés à bonne fin et approuvés par la conférence des présidents.
- Les nouvelles structures des divisions de la FST ont été mises en œuvre. Il reste encore à élaborer quelques "travaux de garantie" ; mais le cap choisi et engagé est le bon.
- L'organe de la Fédération a subi un lifting complet et a reçu un nouveau visage. Tous les lecteurs ne sont pas encore satisfaits de ce nouveau produit, mais les problèmes ont été reconnus et des mesures adéquates ont été prises.

Venons-en aux perspectives :

Une nouvelle année de travail intense nous attend. Elle navigue sous la devise "Propre responsabilité". Nous devons et voulons être des modèles et manier nos armes avec une responsabilité appropriée. Les associations, sociétés et membres doivent être conscients de leur grande responsabilité et le démontrer partout et en tout temps et ce de manière crédible.

En 2007, le comité central s'occupera principalement des secteurs suivants :

- Le tir obligatoire doit être maintenu comme expression de la défense nationale suisse. Cela nous oblige tous, les associations comme les sociétés. Il s'agit de prendre ce devoir au sérieux. Notre travail ne doit pas donner lieu à des discussions futiles sur la valeur du tir obligatoire.

Maitrise cantonale

Liste des médailles à remettre, gagnées pour la première fois
(* = Résultat de grande maîtrise réussi, mais petite maîtrise demandée

300m Match cat. A1 (ISSF)

BOUVIER Xavier	590	FL	Petite maîtrise (*)
MARGUERON Michel	585	FS	Grande maîtrise
JOUX Patrice	584	FL	Grande maîtrise
WESTERMANN Sandrine	579	FS	Petite maîtrise (*)
WIDMER Béat	575	FS	Grande maîtrise
TONNETTI Michel	564	FL	Petite maîtrise (*)
HENZELIN Patrick	562	FS	Grande maîtrise
GRANDJEAN Maxence	557	FS	Petite maîtrise (*)
BOHREN Armin	551	FS	Grande maîtrise
SCHMID Marc	550	FS	Grande maîtrise
LAMBIEL Benoît	548	FS	Petite maîtrise

300m Match cat. A2 (FST)

JOTTERAND Raymond	543	FS	Grande maîtrise
-------------------	-----	----	-----------------

Match cat. A3 (ISSF)

SCHWAGER Nicolas	569	FL	Petite maîtrise (*)
------------------	-----	----	---------------------

300m Match cat. B1 (FST)

PERRET Gérald	525	F57	Petite maîtrise (*)
BUSCHLEN Martin	512	F57	Petite maîtrise (*)
LADERMANN Claude	495	F57	Petite maîtrise (*)
VESIN Luc	484	F57	Petite maîtrise

300m Match cat. D1 (FST)

ROSSI Florence	559	F90	Petite maîtrise (*)
CHAMMARTIN Eric	558	F90	Petite maîtrise (*)
RUDAZ Marie-Pierre	550	F90	Petite maîtrise (*)
RUCHONNET Cyril	547	F90	Petite maîtrise (*)
WERLEN Michel	546	F90	Petite maîtrise (*)
BLANCHARD Olivier	541	F90	Grande maîtrise
DELETRAZ Pierre	540	F90	Petite maîtrise (*)
RAYMONDON Marc	538	F90	Grande maîtrise
GARCIA Serge	535	F57	Grande maîtrise
VENICA Marco	532	F90	Petite maîtrise (*)
VAUCHER Bernard	530	F90	Grande maîtrise
FRANCEY Josette	528	F90	Grande maîtrise
JOUANIQUE Jean-Marie	525	MQ	Petite maîtrise (*)
TEICHE Christian	523	F90	Petite maîtrise
BLONDIN Jérôme	523	F90	Petite maîtrise
BERNARD Jean	522	F90	Grande maîtrise
BORCARD Sarah	521	F90	Petite maîtrise
KÄHR Philippe	519	F90	Petite maîtrise
RODRIGUEZ David	519	F90	Petite maîtrise
BELLAY Gerda	518	F90	Grande maîtrise
RUDAZ Guy	518	F90	Grande maîtrise
LÜBER Hans	518	F90	Petite maîtrise

Championnat décentralisé FST (suite)

4. FAVRE Serge	CC
5. DAJLANI Esméralda	Or
6. GATTUSO Liborio	CC
7. FEIGENWINTER Bernard	CC
8. LUCINI Jean-Claude	CC
9. FAVRE Yvette	CC

25m Pistolet - Standard

1. DERESSE Françoise	CC
2. GATTUSO Liborio	CC
3. CAM Ömer	CC
4. FAVRE Serge	CC
5. LUCINI Jean-Claude	CC
6. DURAND Charles	490

25m Pistolet – Vitesse (VO)

1. GATTUSO Liborio	CC
2. CAM Ömer	550
3. LUCINI Jean-Claude	541
4. DURAND Charles	535
5. FAVRE Serge	508
	487

10m Pistolet à air comprimé

1. CAM Ömer	Or
2. FEIGENWINTER Bernard	CC
3. GATTUSO Liborio	CC
4. VALENTINI Patrick	CC
5. MOSIMANN Julien	CC
6. DURAND Charles	545
7. TAUREG Albert	U20
8. ZBINDEN Stéphane	U20
9. MAURON Pierre	541
10. BOISSIER Antoine	531
11. BERNASCONI Gabriel	528
12. BRATSCHI François	U20
	523
	Argent
	514

A. Taureg et G. Bernasconi, tous deux U20, se sont présentés pour la première fois à la finale suisse et se sont classés respectivement 2^e et 4^e de leur catégorie. Un grand bravo !



Restaurant-Brasserie
St.-GEORGES
12 Rte. du Pont-Bardin
1215 Pt.-Lancy
Tel : 022.793.64.45
Fax : 022.793.64.47
Ouvert 6/7

P **fermé le Dimanche**
Stand de Tir de St.-Georges

- Le tir à deux et trois positions ne doit pas perdre de sa valeur. Grâce à un travail de relève sérieux et la pratique des positions à genoux et debout, l'importance du tir olympique peut être sauvegardée. La formation de base ciblée des adolescents, depuis le tir à 10m jusqu'aux distances les plus longues, devient toujours plus importante.
- La participation au Tir fédéral en campagne nous cause certains soucis : son constant recul doit être arrêté. Il existe suffisamment d'exemples pour démontrer la valeur de cette plus grande manifestation de tir de la base par de bonnes et nouvelles idées, avec une propagande active qui permette ainsi d'améliorer la participation.
- La participation au Tir populaire, soit à 10 ou 50m nous cause le même souci. J'ose espérer que toutes les sociétés se montrent solidaires et organisent le Tir populaire.
- L'avenir des finances de la Fédération a une grande importance. Grâce aux rendements de sa fortune, l'exercice de l'année passée a été bon et permet de renoncer à des corrections des contributions et taxes pour 2008. Le comité s'efforce d'engager les moyens mis à sa disposition avec économie et compétence et de fournir les prestations de la Fédération avec efficacité et avantages.
- Afin de pouvoir assurer le financement des prestations de service à moyen terme, un nouveau modèle de cotisations sera proposé à l'assemblée des délégués 2007, qui tiendra compte, dès 2009, de manière plus affinée, du nombre de membres licenciés de chaque société lors de la fixation des cotisations des sociétés cantonales et des sous-fédérations.

Je termine mon bref exposé en exprimant quelques remerciements :

"A tout seigneur tout honneur". Permettez-moi tout d'abord de m'adresser à votre estimé président sortant et nouveau président d'honneur, Michel Francey.

Sincères félicitations, mon cher Michel pour la manière agréable, sympathique mais aussi dynamique avec laquelle tu as dirigé ta fédération, l'Association sportive genevoise de tir. Félicitations aussi pour la manière agréable avec laquelle tu diriges la magnifique assemblée de ce jour. Merci pour ta bienveillante attitude, ton esprit d'ouverture et ton étroite collaboration dont tu as fait preuve en toute occasion.

La liste de tes activités est longue et impressionnante ! Les énumérer serait un grand risque d'en oublier les plus importantes ! Dès lors c'est un merci du fond du cœur que je t'adresse pour ton immense dévouement à la cause du tir sportif. Pour ton avenir, je te souhaite beaucoup de bonheur, de la joie, du plaisir de vivre et, le plus important, une excellente santé. Tu seras honoré lors de l'assemblée ordinaire des délégués de la Fédération sportive suisse de tir à Pratteln où la médaille de mérite en or te sera remise pour ton engagement exceptionnel.

Bienvenue au nouveau président, Otto Kunz, personnalité bien connue, dynamique et qui s'est distingué déjà à tous les niveaux de tir, soit sur le plan cantonal ou fédéral. Au nom de la Fédération sportive suisse de tir, je t'adresse, mon cher Otto, mes plus sincères félicitations pour ta brillante élection et forme mes meilleurs vœux de succès et de satisfaction à la tête de cette excellente Association sportive genevoise de tir. J'associe à ces félicitations et ces vœux Mme Céline Blanc qui a accepté de prendre une charge très importante au sein de votre comité.

Félicitations et reconnaissance également à vous toutes et vous tous qui mettez votre temps, votre dévouement et votre savoir-faire à disposition de vos sociétés sportives de tir respectives. Un tout grand bravo à toutes celles et tous ceux qui se sont vu remettre une distinction ou un prix.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne journée et une excellente saison de tir 2007.

Merci de votre attention. »

Le président remercie M. Andreas von Kaenel de ses paroles et, avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, demande à M. Werner Riller, ancien président de la Fédération Sportive Valaisanne de Tir, et M. Jean-Michel Pellegrino, ancien président de la Société Vaudoise des Carabiniers, de s'avancer afin qu'il leur remette un souvenir. Ces deux personnes ont en effet œuvré de longues années pour leur société respective qu'ils ont présidée jusqu'à récemment.

14. Propositions de sociétés (selon l'art. 15 des statuts)

Aucune proposition de sociétés n'est parvenue dans les délais prévus par les statuts.

15. Divers

M. Otto Kunz, nouveau président, remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui a témoignée en le nommant à cette fonction.

Il incite d'autres jeunes à venir, à l'instar de Mme Céline Blanc, renouveler le comité de l'ASGT qui en a un urgent besoin et remercie d'avance les personnes qui se présenteront.

Il tient aussi à féliciter M. Michel Franeoy, son prédécesseur pour sa nomination en tant que président d'honneur tout en le remerciant sincèrement de tout ce qu'il a fait durant sa longue présidence. Il félicite également M. Gilbert Klaucke pour sa nomination à la présidence de l'Association genevoise des tireurs vétérans.

Le président annonce que la 4^{ème} Assemblée ordinaire des délégués de l'ASGT se tiendra le samedi 5 avril 2008 dans la commune d'Aire-la-Ville.

Il cède la parole à M. Patrick Valentini qui, pour remercier ses anciens collègues cotoyés en tant que tireur et dirigeant au sein de l'équipe nationale, propose une rencontre de tir de match au pistolet et à la carabine les 18 et 19 mai 2007 au stand de Versoix. Elle est largement ouverte à tous les tireurs.

Le président donne la parole à M. Jean-Pierre Marquis, ancien président de l'Association genevoise des tireurs vétérans, qui rappelle la lettre qu'il a envoyée aux présidents des sociétés de tir afin de proposer aux tireurs nés en 1947-1948 d'adhérer à leurs activités. Précisément cette année, un Tir fédéral des vétérans sera organisé près de Berne. Le plus grand nombre de tireurs de 60 ans et plus seront les bienvenus.

La parole n'étant plus demandée, le président, au nom du comité de l'ASGT, souhaite que la saison 2007 apporte le succès aux sociétés et à leurs membres mais surtout du plaisir dans la pratique du tir sportif.

Il remercie l'assemblée de son attention et lève la séance à 12h.15, tout en invitant les délégués et les invités à prendre part à l'apéritif et au repas.

La secrétaire : Nicole Perraudin

Championnat décentralisé FST (suite)

50m Carabine – couché - Dame

1. DUPPENTHALER Vivienne	580	Or
2. VANNAY Isabelle	573	CC

50m Carabine – couché - Elite

1. DUPAN Gabriel	591	CC
2. SAUVANET Philippe	585	Argent
3. CAMPOS Jean-François	585	CC
4. VANNAY Yvan	584	Argent
5. DAUGAN Pascal	583	Argent
6. VENICA Marco	581	Argent
7. GUEx Fabrice	578	Bronze
8. BOUVIER Xavier	577	Argent
9. JOUX Patrice	567	

50m Carabine – couché - Senior

1. WOHNLICH Dominique	590	CC
2. MONNIER Jean-Claude	578	Or
3. AUGAGNEUR René	574	Bronze
4. MARGUERON Michel	574	Bronze
5. MUFFAT Marcel	563	
6. AFFOLTER Alfred	558	
7. VON SCHALLEN Rolando	556	
8. RAMILLON Jean-Pierre	549	
9. AEBISCHER Armand	548	
10. TALENTI Silvio	531	

50m Pistolet libre

1. CAM Ömer	542	CC
2. FEIGENWINTER Bernard	530	CC
3. VALENTINI Patrick	519	CC

50m Pistolet à percussion annulaire

1. CAM Ömer	566	CC
2. MEYLAN Philippe	565	CC
3. BOISSIER Antoine	550	Argent
4. NUSSLI René	533	

25m Pistolet à percussion centrale

1. GATTUSO Liborio	574	CC
2. DURAND Charles	561	Bronze
3. CAM Ömer	557	
4. LUCINI Jean-Claude	556	
5. FAVRE Serge	549	
6. GUTZWILLER Rudolf	547	CC

25m Pistolet à percussion annulaire

1. CAM Ömer	580	CC
2. DERESSE Françoise	573	CC
3. DURAND Charles	566	CC

Championnat décentralisé FST

300m FL et FS couché

1. BOUVIER Xavier	590	FL	Or
2. GUIGNET Jean-Claude	585	FL	Or
3. MICHELA Jean-Claude	585	FL	CC
4. PILLONEL Gérard	583	FL	CC
5. MARGUERON Michel	577	FS	Or
6. KOCHER Martin	574	FL	Or
7. BANDERET Bernard	570	FL	CC
8. MUFFAT Marcel	568	FL	Argent

300m FL 3 positions

1. SCHWAGER Nicolas	569	CC
2. MICHELA Jean-Claude	548	CC
3. GUIGNET Jean-Claude	527	CC
4. KOCHER Martin	486	

300m FS 3 positions

1. GUIGNET Jean-Claude	535	CC
------------------------	-----	----

300m FS 2 positions

1. MICHELA Jean-Claude	567	CC
2. JAKOB Laurent	561	Or
3. BANDERET Bernard	555	CC
4. GUIGNET Jean-Claude	550	Argent
5. KOCHER Martin	550	Argent
6. ROY Olivier	502	

300m MQ 2 positions

1. JAKOB Laurent	511	
------------------	-----	--

300m Fusil d'assaut 57

1. KOCHER Martin	528	Argent
------------------	-----	--------

300m Fusil d'assaut 90

1. LUDER Rodolphe	524	Argent
2. FERTIG Ralph	517	Bronze
3. AMMANN Jean-Christophe	504	
4. ROSSI Carlo	497	
5. MERKLI Alain	485	

50m Carabine – 3 positions - Elite

1. SCHWAGER Nicolas	572	CC
2. WOHNICH Dominique	539	CC

50m Carabine – couché - Junior

1. MORIGGIA Florian	558	
2. BLATTER Sylvain	556	

Présidents et membres d'honneur

Présidents d'honneur :

Monsieur André FAVRE-PERROT
Monsieur Michel FRANCEY
Monsieur Denis GRANDJEAN

Membres d'honneur :

Monsieur Albert ANKER
Monsieur Jacques ARNAUD
Monsieur Serge AUDERSET
Monsieur Gerhard BARABASS
Monsieur Jean-Pierre BELTRAMI
Monsieur Louis BENEY
Monsieur Roland BERTSCHY
Monsieur Philippe BON
Madame Martine BRUNSCHWIG GRAF
Monsieur Remy CHARPILLOZ
Monsieur Henri DEUTSCH
Monsieur Jacques DOMON
Monsieur Werner EUGSTER
Monsieur Pierre GACHET
Monsieur Bernard GISIGER
Monsieur Yves GODINAT
Monsieur Georges GORGERAT
Monsieur Jean-Pierre GYGI

Monsieur Johnny KELLER
Monsieur Gilbert KLAUCKE
Monsieur Otto KUNZ
Monsieur Nicolas LEBEDEFF
Monsieur Frédéric LOEFFEL
Monsieur Fernand MONTAVON
Monsieur Guy PANNATIER
Monsieur Jean-Pierre RAMILLON
Monsieur Marcel RAPIN
Monsieur Carlo ROSSI
Monsieur Daniel ROSSIER
Monsieur André RUFFIEUX
Monsieur Maurice SCHERRER
Monsieur Reto SCHUCAN
Monsieur Paolo SERRA
Monsieur Michel SIMON
Monsieur Hans-Ruedi STOLL
Monsieur Olivier VODOZ



Pais Raimondo
Promenade de l'Europe 13
1203 GENEVE

Maçonnerie & Carrelage

Tel. 022 / 340 50 18
Fax 022 / 340 25 27
Natl 079 / 219 15 79

Email: mondo@raimondopais.ch
Website: www.raimondopais.ch

Comité ASGT 2007**Président : KUNZ Otto**

19 Chemin des Clochettes
1206 Genève

P 022 347 15 25
N 079 754 78 19
otto-kunz@bluewin.ch

Vice-président - Directeur de tir principal armes longues (300m et JT) :**CRETARD Dominique**

Casa postale 101
1242 Satigny

N 076 554 62 92
B 022 427 82 02
dominique.cretard@police.ge.ch

Secrétaire : PERRAUDIN Nicole

1A rue du Beulet
1203 Genève

F 022 344 23 20
n.perraudin03@bluewin.ch

Vice-secrétaire : vacant**Trésorier : SCHMID Marc**

27 chemin des Deux-Communes
1226 Thônex

P 022 349 03 59
N 079 541 74 37
marsell@infomaniak.ch

Directeur de tir principal armes longues petit calibre (C 50m et C 10m) : WOHLNICH Dominique

3 chemin des Marais
1183 Bursins

P 021 824 12 24
N 079 433 05 63
B 021 340 27 01
grenat79@bluewin.com et dominique.wohlich@credit-suisse.com

Directeur de tir principal pistolet (50m, 25m et 10m) : KEHRL-SMYTH Mary

17 chemin Chantebise
1291 Commugny

P+P 022 776 24 10
inis.salmer@freesurf.ch

Directeur tir 300m : SCHUCAN David

6 chemin des Pontets
1212 Grand-Lancy

N 079 371 19 93
david.schucan@nisppeed.ch et david.schucan@police.ch

Directeur de tir pistolet 50m : DURAND Charles

1A chemin de Saussac
1256 Troinex

P 022 301 33 21
N 078 682 91 57
B 022 427 94 93
charles.durand@bluewin.ch

Championnat genevois individuel (suite)**10m Pistolet à air comprimé**

1. AVENEL Stéphane	563	97.6	660.6	Médaille d'or (E)
2. FEIGENWINTER Bernard	562	94.7	656.7	Champion genevois - médaille d'or
3. CAM Omer	552	100.7	652.7	Vice-champion - médaille d'argent
4. DURAND Charles	554	91.5	645.5	Médaille de bronze
5. GATTUSO Liborio	548	95.2	643.2	
6. BOISSIER Antoine	551	91.6	642.6	
7. CHAMMARTIN Eric	547	93.0	640.0	
8. VALENTINI Patrick	548	90.1	638.1	
9. DUBOIS Gabriel	545			
10. GISLER Daniel	545			
11. MAURON Pierre	544			
12. KELLER Johnny	542			
13. LUCINI Jean-Claude	538			
14. TAUREG Albert	536			
15. MARTIN Marcel	536			
16. MILLIER Bernard	533			
17. BESSON Jacques	525			
18. SOMERS Christian	521			



CARROSSERIE
BOSCARDIN & FILS
Maîtrise fédérale

Rue des Pâquis 47
1201 Genève

Téléphone 022/732 50 87

Championnat genevois individuel (suite)

6. DERESSE Françoise	279	283	562
7. DURAND Charles	279	282	561
8. DEBIEUX Stéphane	279	280	559
9. FEIGENWINTER Bernard	279	279	558
10. SCHNEIDER Peter	291	264	555
11. REDOLFI Claude	282	267	549
12. SOMERS Christian	285	264	549
13. AESCHLIMANN Philippe	273	275	548
14. FAVRE Yvette	271	276	547
15. GUTZWILLER Rudolf	281	266	547
16. LUCINI Jean-Claude	269	276	545
17. KELLER Johnny	270	271	541
18. TEOLATO Paolo	263	275	538
19. VALENTINI Patrick	274	247	521

25m Pistolet sport gros calibre (PSGC)

1. AESCHLIMANN Philippe	556	(barrage 89)	Champion genevois - médaille d'or
2. LUCINI Jean-Claude	556	(barrage 87)	Médaille d'argent (E)
3. MINGOLLA Fausto	276	275	551 Vice-champion - médaille d'argent
4. BLOT Patrick	269	280	549 Médaille de bronze
5. DURAND Charles	276	270	546
6. FAVRE Serge	280	257	537
7. GUTZWILLER Rudolf	273	257	530
8. TENTHOREY Marc-André	276	235	511
9. TEOLATO Paolo	250	254	504

25m Pistolet - Standard

1. GATTUSO Liborio	555	Champion genevois - médaille d'or
2. FEIGENWINTER Bernard	534	Vice-champion - médaille d'argent
3. DEBIEUX Stéphane	530	Médaille de bronze
4. LUCINI Jean-Claude	529	
5. GUTZWILLER Rudolf	525	
6. SCHNEIDER Peter	523	
7. FAVRE Serge	521	
8. MINGOLLA Fausto	515	
9. AESCHLIMANN Philippe	511	
10. MARTIN Marcel	505	
11. TEOLATO Paolo	482	
12. VALENTINI Patrick	478	
13. BLOT Patrick (bris d'arme)	300	

25m Pistolet - Vitesse olympique

1. DURAND Charles	539	168	707	Champion genevois - médaille d'or
2. ROCH Daniel	535	170	705	Vice-champion - médaille d'argent
3. AVENEL Stéphane	531	161	692	Médaille de bronze (E)
4. MINGOLLA Fausto	513	162	675	Médaille de bronze
5. DEBIEUX Stéphane	532	139	671	
6. AESCHLIMANN Philippe	505	160	665	
7. LUCINI Jean-Claude	503			
8. GUTZWILLER Rudolf	503			
9. VALENTINI Patrick	445			

Comité ASGT 2007 (suite)

Directeur de tir pistolet 25m : BOISSIER Antoine Horace

7 chemin de Gachet
1296 Céligny
P+F 022 776 23 20
N 076 325 25 28
foretailaz@bluewin.ch

Directeur de tir carabine 10m : BARABASS Gerhard

13 chemin des Ancolles
1292 Chambésy
P 022 758 18 07
N 076 382 84 79
gbarabass@dolanet.ch

Cheffe cantonale Jeunes Tireurs : BLANC Céline

84 route de St-Julien
1212 Grand-Lancy
P 022 342 00 38
N 079 564 00 72
it.geneve@gmail.com

Responsable match C 50m: SERRA Paolo

62 rue Liotard
1203 Genève
P 022 345 27 29
N 079 203 88 29
serrap@bluewin.ch

Mentions et Maîtrises en campagne : DEUTSCH Henri

59 rue de la Prulay
1217 Meyrin
P 022 785 30 15
deutsch.h@bluewin.ch

Responsable des licences, site internet : ABOUGHANEM Jean-Claude

19 rue de la Dôle
1203 Genève
P 022 344 43 61
N 079 786 08 04
jean-claude.aboughanem@bluewin.ch

Hors comité

Cartes couronnes ORCC : SIMON Michel

5 chemin du Fief-de-Chapitre
1213 Petit-Lancy
P + F 022 792 19 88
michelsimon@hotmail.com

Cartes couronnes SCE (ex SSTs) : RAMILLON Jean-Pierre

289C route de Saint-Julien
1258 Perly
P 022 771 18 85

In Memoriam

Plusieurs sociétés ont vu certains de leurs membres fidèles et dévoués les quitter durant l'année écoulée. Nous les rappelons à votre mémoire, il s'agit de :

AFFOLTER Pierre

Membre d'honneur et moniteur de la société de tir Les Amis du Mannequin – membre des EAN – membre de l'Association genevoise des tireurs vétérans

CHENEVARD Thierry

Membre de la société des Carabiniers de Jussy

DECRIND Raymond

Membre d'honneur et moniteur de la société de tir Les Amis du Mannequin

ERRICO Olivier

Membre de la société des Carabiniers de Jussy

HUTIN Albert

Ancien vérificateur des comptes des EAN, médaille de mérite

JOSSI Arnold

Membre de la Fraternelle de Bernex

JENDRYSLAK Zbigniew-Jan

Membre actif de la Société de tir de Versoix

MAILLARD Jules

Membre d'honneur de l'Association genevoise des tireurs vétérans – vétéran d'honneur de l'ASTV – membre des EAN, octogénaire, tireur émérite – membre d'honneur de SERVIR Société de Tir du Corps de Police

MARCHAND Armand

Membre d'honneur de la Société de tir de Versoix

MAURER Bernard

Membre de SERVIR Société de Tir du Corps de Police

MEYFARTH Hans

Membre d'honneur des EAN, président d'honneur de la sous-section Le Guidon genevois - membre de l'Association genevoise des tireurs vétérans – vétéran d'honneur de l'ASTV

NOSELLA Daniel

Membre de la société de tir PRO HELVETIA

PORTALES Jean-Jacques

Membre et commissaire de tir des Carabiniers réunis de Satigny-Russin-Dardagny

REVERCHON Jacques

Membre des EAN, membre de la commission des archives, membre de la sous-section Les Bracailleurs – membre de l'Association genevoise des tireurs vétérans

STREULI Alfred

Ancien sous-directeur de tir et commissaire des EAN - membre de la sous-section Les Bracailleurs

THIEBAUD André

Membre de la Société de tir de Versoix

VAUTHEY Albert

Ancien commissaire des EAN, membre de la sous-section Le Guidon genevois

Championnat genevois individuel (suite)

- | | | | |
|------------------|------|------|--------|
| 5. DAUGAN Pascal | 1075 | 75.5 | 1150.5 |
| 6. KOCHER Martin | 1029 | 84.4 | 1113.4 |

10m Carabine - Elite

- | | | |
|-----------------------|-----|-----------------------------------|
| 1. MEYLAN Romain | 585 | Champion genevois - médaille d'or |
| 2. HOCOQUET Fabrice | 581 | Vice-champion - médaille d'argent |
| 3. SCHWAGER Nicolas | 568 | Médaille de bronze |
| 4. GISGER Frédéric | 557 | |
| 5. WOHNLICH Dominique | 542 | |
| 6. ZURCHER Jean | 518 | |
| 7. BERTSCHY Roland | 486 | |

50m Pistolet libre — Programme A

- | | | | | |
|-------------------------|-----|------|-------|-----------------------------------|
| 1. FEIGENWINTER Bernard | 540 | 89.6 | 629.6 | Champion genevois - médaille d'or |
| 2. ÇAM Ömer | 538 | 84.6 | 622.6 | Vice-champion - médaille d'argent |
| 3. VALENTINI Patrick | 523 | 97.3 | 620.3 | Médaille de bronze |
| 4. GUTZWILLER Rudolf | 524 | 87.4 | 611.4 | |
| 5. BOISSIER Antoine | 511 | 85.9 | 596.9 | |
| 6. DURAND Charles | 510 | 82.4 | 592.4 | |
| 7. KELLER Johnny | 497 | 85.1 | 582.1 | |
| 8. SOMERS Christian | 496 | 76.9 | 572.9 | |
| 9. DÉBIEUX Stéphane | 496 | | | |
| 10. SCHNEIDER Peter | 483 | | | |
| 11. BERNASCONI Gabriel | 467 | | | |
| 11. PITTET Claude | 467 | | | |
| 12. TEOLATO Paolo | 444 | | | |

50m Pistolet de sport — Programme B

- | | | | | |
|----------------------|-----|-----|-----|-----------------------------------|
| 1. MEYLAN Philippe | 276 | 288 | 564 | Champion genevois - médaille d'or |
| 2. SCHNEIDER Peter | 285 | 272 | 557 | Vice-champion - médaille d'argent |
| 3. FAVRE Yvette | 278 | 275 | 553 | Médaille de bronze |
| 4. FAVRE Serge | 273 | 277 | 550 | |
| 5. BOISSIER Antoine | 274 | 275 | 549 | |
| 6. GUTZWILLER Rudolf | 277 | 272 | 549 | |
| 7. DURAND Charles | 269 | 275 | 544 | |
| 8. NUSSLI René | 271 | 270 | 541 | |
| 9. DÉBIEUX Stéphane | 269 | 271 | 540 | |
| 10. SOMERS Christian | 274 | 262 | 536 | |
| 11. MARTIN Marcel | 264 | 271 | 535 | |
| 12. GRADEL Chantal | 275 | 258 | 533 | |
| 13. PITTET Claude | 268 | 256 | 524 | |
| 14. GRODWOHL Marcel | 273 | 243 | 516 | |
| 15. TEOLATO Paolo | 243 | 250 | 493 | |

25m Pistolet sport petit calibre (PSPC)

- | | | | | |
|--------------------|-----|-----|-----|-----------------------------------|
| 1. GATTUSO Liborio | 285 | 291 | 576 | Champion genevois - médaille d'or |
| 2. HARTLIEB Robert | 282 | 287 | 569 | Vice-champion - médaille d'argent |
| 3. BLOT Patrick | 282 | 285 | 567 | Médaille de bronze |
| 4. FAVRE Serge | 283 | 282 | 565 | |
| 5. MINGOLLA Fausto | 278 | 285 | 563 | |

Championnat genevois individuel (suite)

50m Carabine – couché - Junior

1. MORIGGIA Florian	570	96.8	666.8	Champion genevois - médaille d'or
2. BLATTER Sylvain	559	94.9	653.9	Vice-champion - médaille d'argent
3. WEERAWARDANE Sriak	555	98.7	653.7	Médaille de bronze
4. BOURQUI Florian	554	97.7	651.7	
5. LIBEREK Pierre	554	96.3	650.3	
6. MULLER Basile	560	89.0	649.0	
7. GHERARDI Benoît	544	93.5	637.5	

50m Carabine – couché - Senior

1. NALON Bernard	586	99.6	685.6	Médaille d'or (E)
2. WILLIAMS David	579	102.0	681.0	Champion genevois - médaille d'or
3. MONNIER Jean-Claude	577	99.5	676.5	Vice-champion - médaille d'argent
4. MATIZ Emo	576	100.2	676.2	Médaille de bronze (E)
5. MARGUERON Michel	572	102.7	674.7	Médaille de bronze
6. AUGAGNEUR René	573	97.2	670.2	
7. ESPARCEUX Jean-Pierre	569	98.7	667.7	
8. BANDERET Bernard	567	99.6	666.6	
9. MUFFAT Marcel	567		567	
10. PILLONEL Gérard	564		564	
11. PALLINI Benito	562		562	
12. MINOTTI Claude	558		558	
13. ABOUGHANEM Jean-Cl.	543		543	
14. GACHET Pierre	542		542	
15. PALA Maurice	523		523	

50m Carabine 2 positions - Elite

1. WOHLNICH Dominique	389	377	766	Champion genevois - médaille d'or
2. DAUGAN Pascal	393	365	758	Médaille d'argent (E)
3. GISIGER Frédéric	377	369	746	Vice-champion - médaille d'argent
4. VANNAY Yvan	384	356	740	Médaille de bronze
5. KOCHER Martin	372	348	720	
6. BLATTER Sylvain	381	337	718	
7. JAKOB Laurent	369	342	711	

50m Carabine 2 positions - Senior

1. NALON Bernard	388	374	762	Médaille d'or (E)
2. DERIVAZ Maurice	380	349	729	Champion genevois - médaille d'or
3. FAVRE Cyril	369	337	706	Vice-champion - médaille d'argent
4. PUGIN Francis	365	340	705	Médaille de bronze
5. AUGAGNEUR René	383	311	694	
6. BERTSCHY Roland	360	333	693	
7. GACHET Pierre	361	306	667	

50m Carabine - 3 positions - Open

1. HOQUET Fabrice	1136	90.3	1226.3	Médaille d'or (E)
2. SCHWAGER Nicolas	1129	92.4	1221.4	Champion genevois - médaille d'or
3. WOHLNICH Dominique	1089	89.5	1178.5	Vice-champion - médaille d'argent
4. GISIGER Frédéric	1074	89.2	1163.2	Médaille de bronze

Les sociétés de l'ASGT

Sociétés

1. Arquebuse et Navigation	Monsieur Daniel ROSSIER
2. Association genevoise des tireurs vétérans	Monsieur Gilbert KLAUCKE
3. Carabiniers de Carouge	Monsieur Alain SCHAEER
4. Carabiniers de Jussy	Monsieur Christophe REVAZ
5. Carabiniers genevois, section de tir	Monsieur Jean-Michel GIORIA
6. Carabiniers Satigny-Russin-Dardagny	Monsieur Luc VESIN
7. Fraternelle de Bernex	Monsieur Jacques BOCQUET
8. La Centrale	Monsieur Gérard PERRET
9. La Chênoise	Monsieur Maurice PALA
10. La Frontière	Monsieur Reto SCHUCAN, a.i.
11. Laconnex	Monsieur Jean-Luc DURAND
12. Le Tell	Monsieur Dominique CRETARD
13. Les Amis du Mannequin	Madame Christiane BEYELER
14. Les Amis Mousquetaires des Trois-Chêne	Monsieur Sébastien GERBER
15. Les Tireurs de Troinex	Monsieur Alexandre ODIER
16. PRO HELVETIA	Monsieur Stéphane DELITROZ
17. Satigny Petit calibre	Monsieur Yvan VANNAY
18. SERVIR Société de Tir du Corps de Police	Monsieur Eric KOCH
19. Société de Tir Sportif Genève	Monsieur Jean-Claude ABOUGHANEM
20. Société de tir de Versoix	Monsieur Reto SCHUCAN
21. Société de tir de Vevrier	Monsieur Alain MERKLI
22. Société des Matcheurs Genevois	Madame Mary KEHRLI-SMYTH
23. Société militaire, section de tir	Monsieur Jean-Daniel GERBER
24. Sous-officiers et soldats	Monsieur Stéphane GLOOR

ESTOPPEY

Membre EAN

Atelier de gravure

Etain

Coupes

Trophées

Rue Dizerens 9 – 1205 Genève
Tél. 022/329 81 73
Fax 781 62 02

Paiement par cartes couronnes

Résultats

Concours individuel de la FST

300m Programme A

Gérard PILLONEL 195 ; Bernard NALON 194 ; Bernard BANDERET 192 ; Michel MARGUERON 192 ; Jean-Claude MICHELA 192 ; Sandrine WESTERMANN 192 ; Michel TONNETTI 190 ; Romain MEYLAN 189 ; Marcel MUFFAT 189 ; Claude MINOTTI 188 ; Nicolas SCHWAGER 188 ; Michel EMERY 186 ; Raymond HAUENSTEIN 186 ; Daniel ROCH 185 ; Martin KOCHER 184 ; Marcel MORARD 184 ; Marc SCHMID 184 ; José ENGEL 183 ; Laurent JAKOB 183 ; Urbain LUYET 182 ; Pierre GACHET 181 ; Jean-Pierre ESPARCIÉUX 180 ; Raymond JOTTERAND 178 ; Maxence GRANDJEAN 164 ; Jean-Pierre BOTEL 159.

300m Programme B

Carlos ALONSO DE CELADA 71 ; Martin BUSCHLEN 70 ; Marc RAYMONDON 70 ; Claude LAEDERMANN 69 ; René GERBER 67 ; Jean-Marc PENET 67 ; Roger CHAVAZ 66 ; Alexandre ODIER 66 ; Christophe SUDAN 66 ; Charles DURAND 64 ; Emile FLEURY 63 ; Yves GLATZ 61 ; Michel THARIN 61 ; Gérald PERRET 60 ; Laurent ADJADU 59 ; Bernard FOSSERAT 59 ; René NUSSLI 55.

300m Programme D

Carlo ROSSI 143 ; Pierre DAYER 142 ; Manuel FERREIRO 142 ; Gilbert CHRISTIAN 140 ; Alain MERKLI 140 ; Louis ROSSI 140 ; Alain CHOPARD 139 ; Cyril RUCHONNET 139 ; Olivier BLANCHARD 138 ; Philippe KÄHR 138 ; Bernard VAUCHER 138 ; Anaïs BELLASI-QUADRI 137 ; Ralph FERTIG 137 ; Rodolphe LUDER 137 ; Olivier PERNOUX 137 ; Philippe BON 136 ; Michel BLANC 135 ; Alain BOSSUS 135 ; Pierre DELETRAZ 135 ; Frédéric MASSELOT 135 ; Patricia REZZONICO 135 ; Serge GARCIA 134 ; Fabio QUISTINI 134 ; Francis ANDREY 133 ; Dominique CRETARD 133 ; Hans LÜBER 133 ; Max PORTMANN 133 ; Marc RAYMONDON 133 ; Jacques REZZONICO 133 ; Ekrem SELMANI 133 ; Sébastien WALTHERT 133 ; Jean-Christophe AMMANN 132 ; Xavier BOUVIER 132 ; Philippe COTTURE 132 ; Oscar GLAUSER 132 ; Laurent JAKOB 132 ; Marc MULLER 132 ; Gloria OBERSON 132 ; Michel OTZ 132 ; Florence ROSSI 132 ; Olivier SOMMER 131 ; Adolf BUELER 130 ; Michel SIMON 130 ; Olivier BRUTSCH 129 ; Christian JAVET 129 ; Eric KOCH 129 ; Gérard MOJON 129 ; Gérald PERRET 129 ; Claude MUGNIER 128 ; Walter STAUB 128 ; Christian TIECHE 128 ; Yvan VESIN 128 ; Michel CHAVAILLAZ 127 ; Jean-Marie JOUANNIQUE 127 ; Jean ZURCHER 127 ; Christian RICHARD 126 ; Solange ROULIN 126 ; Michel FRANCEY 125 ; Michel PYTHON 125 ; Pierre AEGERTER 123 ; Jean BERNARD 123 ; René BRUDERLIN 123 ; Emile GUIBERT 123 ; Henri PENET 123 ; Marie-Line SCHLEGEL 123 ; Laurent HIRT 122 ; Arnaldo BENETTI 120 ; Stéphane GLOOR 120 ; Nicolas EQUEY 118 ; Laurent FOURNIER 117 ; Pirot Gilles 117 ; Luc VESIN 117 ; Jean-Michel HUMBERT 116 ; Kurt HOPFGARTNER 114 ; Jean-Luc DURAND 106 ; Giuseppe ORELLI 104 ; Martin TAYLOR 104 ; André BERSIER 100 ; Alain CHEVRE 93.

Championnat genevois individuel (suite)

300m Match D1

1. DELETRAZ Pierre	567	F90	Champion genevois - médaille d'or
2. ROSSI Florence	553	F90	Vice-champion - médaille d'argent
3. DAYER Pierre	545	F90	Médaille de bronze
4. WERLEN Michel	544	F90	
5. CHAMMARTIN Eric	542	F90	
6. MOJON Gérard	542	F57*	
7. RUCHONNET Cyril	542	F90	
8. SOMMER Olivier	540	F57*	
9. CHOPARD Alain	540	F90	
10. LUDER Rodolphe	537	F90	
11. BLANC Michel	537	F90	
12. BERLIOUX Pascal	535	F90	
13. KOCHER Martin	532	F57*	
14. BRUTSCH Olivier	532	F90	
15. GARCIA Serge	525	F57*	
16. VAUCHER Bernard	525	F90	
17. RUDAZ Marie-Pierre	525	F90	
18. VENICA Marco	522	F90	
19. BLONDIN Jérôme	521	F90	
20. OBRIST Hervé	506	MQ	
21. SIMON Michel	506	MQ	

* F57 ord. 03

300m Match D2

1. KOCHER Martin	543	F57*	Champion genevois - médaille d'or
2. RUCHONNET Cyril	523	F90	Vice-champion - médaille d'argent
3. FERTIG Ralph	517	F90	Médaille de bronze
4. LUDER Rodolphe	514	F90	
5. AMMANN Jean-Christophe	512	F90	
6. JAKOB Laurent	484	MQ	
7. PERRET Gérald	479	F90	

* F57 ord. 03

50m Carabine – couché - Elite

1. WOHLNICH Dominique	593	102.1	695.1	Champion genevois - médaille d'or
2. DAUGAN Pascal	593	101.6	694.6	Médaille d'argent (E)
3. DUPAN Gabriel	592	100.2	692.2	Vice-champion - médaille d'argent
4. GUXE Fabrice	583	101.7	684.7	Médaille de bronze
5. DUPENTHALER Vivienne	582	102.1	684.1	
6. SAUVANET Philippe	582	100.8	682.8	
7. VANNAY Yvan	582	100.1	682.1	
8. FAGIOLI Daniel	581	101.0	682.0	
9. CAMPOS Jean-François	586		586	
10. VENICA Marco	577		577	
11. JOUX Patrice	572		572	
12. SCHMID Marc	572		572	
13. GISIGER Frédéric	569		569	
14. BAYS Jean-Pierre	568		568	
15. KOCHER Martin	566		566	

Championnat genevois individuel

300m Match A1 (ISSF)

1.	JOUX Patrice	582	FL	Médaille d'or (E)	
	BANDERET Bernard	582	FL	Champion genevois - médaille d'or	
2.	NALON Bernard	581	FL	Médaille d'argent (E)	
	BOUVIER Xavier	580	FL	Vice-champion - médaille d'argent	
3.	MICHELA Jean-Claude	579	FL	Médaille de bronze	
4.	MATIZ Emu	575	FL		
5.	GUIGNET Jean-Claude	573	FL		
6.	JAKOB Laurent	572	FS		
7.	KOCHER Martin	571	FL		
8.	PILLONEL Gérard	568	FS		
9.	WESTERMANN Sandrine	568	FS		
10.	MINOTTI Claude	558	FL		
11.	ESPARCIEUX Jean-Pierre	553	FL		
12.	TONNETTI Michel	549	FL		
13.	HAUENSTEIN Raymond	548	FS		
14.	HENZELIN Patrick	546	FS		
15.	GRANDJEAN Maxence	539	FS		
16.	ROY Olivier				

300m Match A2 (FST)

1.	MICHELA Jean-Claude	573	FL (V)	Champion genevois - médaille d'or
2.	KOCHER Martin	553	FS	Vice-champion - médaille d'argent
3.	BANDERET Bernard	553	FL (V)	Médaille de bronze
4.	GUIGNET Jean-Claude	550	FS	
5.	JAKOB Laurent	547	FS	

300m Match A3 (ISSF)

1.	MICHELA Jean-Claude	545	FL	Champion genevois - médaille d'or
2.	GUIGNET Jean-Claude	532	FL	Vice-champion - médaille d'argent
HC	BANDERET Bernard	524	FL	
3.	KOCHER Martin	513	FL	Médaille de bronze

300m Match B1 (FST)**

1.	FLEURY Emile	521		Champion genevois - médaille d'or
2.	LADERMANN Claude	499		Vice-champion - médaille d'argent
3.	PERRET Gérald	490		Médaille de bronze
4.	BUSCHLEN Martin	487		
5.	BLANC Christophe	457		

** F57 ord. 02 seulement

Concours individuel de la FST (suite)

Pistolet 50m

Peter SCHNEIDER 98 ; Ömer ÇAM 97 ; Claude JEANNERET 97 ; Serge FAVRE 95 ; Frédéric BUCHS 95 ; Fausto MINGOLLA 94 ; Antoine BOISSIER 93 ; Jean-François FAVRE 93 ; Jacques BESSON 93 ; Daniel GISLER 93 ; Marcel GRODWOHL 93 ; Gilbert NICOLLIER 93 ; René NÜSSLI 93 ; Paolo TEOLATO 93 ; Michel MEYNET 92 ; Yvette FAVRE 92 ; Liborio GATTUSO 92 ; Claude PITTET 92 ; Lisette RAPAZ 92 ; Christian RUIZ 92 ; Charles DURAND 92 ; François RAIS 91 ; Nino VERONESE 91 ; Jean-Claude BERSET 91 ; Stéphane DEBIEUX 91 ; Marcel MARTIN 91 ; Marc-André TENTHOREY 91 ; Philippe MASMEJAN 90 ; Jean-Michel PETIT 90 ; Yves GERBER 90 ; Robert MERMOUD 90 ; Antoni ORTEGA 90 ; Olivier PATRU 90 ; Bernard DUPARCHY 89 ; Gilles ANCENAZ 89 ; Gilbert KLAUCKE 89 ; Jean-Claude LUCINI 89 ; Pierre MAURON 89 ; Katrin GAVILLET 88 ; Rodolphe SPICHIGER 87 ; Henri MEYNET 87 ; André FISCHER 87 ; Chantal GRADEL 88 ; Bernard MILLIER 87 ; Jean-François MÜLLER 87 ; Enrico BESOMI 85 ; Jean-Pierre DUBOIS 85 ; Alain ZAMOFING 81 ; Pierre GAVILLET 80 ; Benoît LAMBIEL 80 ; Martin KOCHER 80 ; Patrick HENZELIN 79 ; Jean-Michel PELLAT 79 ; Olivier ROY 78 ; René KALT 78.

Pistolet 25m

Françoise DERESSE 150 ; Bernard MILLIER 149 ; François RAIS 148 ; Ömer ÇAM 148 ; Daniel GISLER 148 ; Jean-Claude LUCINI 148 ; Peter SCHNEIDER 148 ; Serge FAVRE 147 ; Liborio GATTUSO 147 ; Daniel ROCH 147 ; Christian RUIZ 147 ; Massimo PIVA 146 ; Chantal GRADEL 146 ; Otto KUNZ 146 ; Pierre MAURON 146 ; Antoni ORTEGA 146 ; Ferdinand SIEM TJAM 145 ; Marcel GRODWOHL 145 ; Marcel MARTIN 145 ; Marc-André TENTHOREY 145 ; Fausto MINGOLA 144 ; Olivier PATRU 144 ; Ulric ZIMMERMANN 144 ; Stéphane DEBIEUX 143 ; Yves GERBER 143 ; Gilbert KLAUCKE 143 ; Eric SENE 143 ; Gabriel BERNASCONI 142 ; Yvette FAVRE 142 ; Paolo TEOLATO 142 ; Laurent DUCOR 142 ; Erick BUCHART 141 ; René NÜSSLI 141 ; Jean-Michel PELLAT 141 ; Robert HARTLIEB 140 ; Patrice LOÏEZ 140 ; Marc WYSS 139 ; Jacques BESSON 139 ; Claude JEANNERET 139 ; Gilbert NICOLLIER 139 ; Alexandre ODIER 139 ; Mamtaz PFISTER 138 ; Jacques PFISTER 138 ; André FISCHER 136 ; Daniel COLLET 135 ; Raymond JOTTERAND 135 ; Robert MERMOUD 135 ; Hans RIEDER 135 ; Michel RUPP 135 ; Enrico BESOMI 133 ; Marie-France BESSON 133 ; Maurice EBERLIN 133 ; Jean-Pierre SCHELKER 132 ; Didier TRIPOD 129 ; Daniel ROSSIER 128 ; Georges GORGERAT 127 ; José ENGEL 125 ; Hélène MERMOUD 122 ; Florence ENGEL 115 ; Michel DESPONDS 96.

EGGTELSA

entreprise intégrale d'électricité

télécom
industrie
maintenance
bâtiment
engineering

Internet: www.eggtelsa.com
e-mail: info@eggtelsa.com

Genève
Rue 6-de-Marcossey 14
CH-1211 Genève 4
Tél. +41 22 / 320 06 00
Fax +41 22 / 781 16 88

Championnat genevois de groupes**300m Programme A**

1. Arquebuse 1	470	463	458	Champion genevois
2. Arquebuse 2	457	460	456	Vice-champion
3. Arquebuse 3	456	443	437	Médaille de bronze
4. Arquebuse 4	387	373	405	

Meilleur résultat du 1^{er} tour : Claude MINOTTI, Arquebuse 3, 97 points**300m Programme B**

1. La Centrale 1	328	332	334	Champion genevois
2. SERVIR Corps de Police	319	315	331	Vice-champion
3. La Centrale 2	286	304	322	Médaille de bronze
4. Versoix	302	274	293	

Meilleur résultat du 1^{er} tour : Antoine BOISSIER, Versoix, 69 points**300m Programme D**

1. SERVIR Corps de Police	1361	699	680	Champion genevois
2. Veyrier Bois Carré	1382	663	666	Vice-champion
3. Fraternelle de Bernex 1	1362	692	665	Médaille de bronze
4. Le Tell	1331	676	652	
5. Arquebuse 1	1324	663		
6. Fraternelle de Bernex 2	1316	659		
7. Versoix 1	1314	650		
8. La Centrale	1309	650		
9. PRO HELVETIA JT	1279	649		
10. Carabiniers de Jussy	1291	638		
11. Carabiniers de Satigny	1285	588		
12. PRO HELVETIA	1278			
13. Arquebuse 2	1273			
14. Versoix 2	1224			
15. Veyrier Place Verte	1196			
16. Fraternelle de Bernex 3	1149			

Meilleur résultat du 1^{er} tour : Alain MERKLI, Veyrier Bois-Carré, 144 points**50m Carabine - Open**

1. Arquebuse 1	467	469	467	1403	Champion genevois
2. Chêne 1	454	457	461	1372	Vice-champion
3. Versoix	448	460	463	1371	Médaille de bronze
4. Sté de Tir Sportif Genève	442	451	458	1351	
5. Arquebuse 2	444	436	439	1319	
6. Chêne 2 (incomplet)	370	357	333	1060	

50m Carabine - Junior

1. Sté de Tir Sportif Genève 1	283	275	281	839	Champion genevois
2. Chêne - Gland 1	273	270	272	815	Vice-champion
3. Sté de Tir Sportif Genève 2	266	273	272	811	Médaille de bronze
4. Chêne - Gland 2	273	267	261	801	
5. Les Amis Mousquetaires	259	256	254	769	

Championnat genevois de groupes (suite)**50m Pistolet**

1. Carabiniers genevois 1	361	375	736	374 (98)	Champion genevois
2. Arquebuse 1	372	364	736	374 (97)	Vice-champion
3. Versoix 2	367	368	735	367	Médaille de bronze
4. Arquebuse 5	364	361	725	349	
5. Versoix 1	363	361	724		
6. Arquebuse 2	357	358	715		
7. SERVIR Corps de Police 1	347	363	710		
8. Arquebuse 4	361	343	704		
9. Carabiniers genevois 2	345	347	692		
10. Versoix 3	342	345	687		
11. Arquebuse 3	335	343	678		
12. SERVIR Corps de Police 2	335	338	673		
13. Versoix 4	335	335	670		
14. Arquebuse 6	330	337	667		

Meilleur résultat du 1^{er} tour : Patrick BLOT, Versoix, 96 points (6x10, 1959)**25m Pistolet**

1. Arquebuse 1	1142	1154	Champion genevois
2. Carabiniers genevois 1	1108	1138	Vice-champion
3. Versoix 2	1093	1120	Médaille de bronze
4. Arquebuse 3	1092	1115	
5. SERVIR Corps de Police	1070	1099	
6. Arquebuse 2	1084	1096	
7. Arquebuse 4	1044		
8. Versoix 3	1039		
9. Versoix 1	1036		
10. Société militaire	1007		

Meilleur résultat du 1^{er} tour : Liborio GATTUSO, Arquebuse, 289 points**10m Pistolet à air comprimé**

1. Arquebuse 1	1483	Champion genevois
2. Carabiniers genevois 1	1473	Vice-champion
3. Versoix 1	1453	Médaille de bronze
4. Carabiniers genevois 2	1440	
5. Arquebuse 2	1418	
6. Versoix 2	1395	
7. Arquebuse 3	1388	
8. Versoix 3	1388	
9. Carabiniers genevois 3 (incomplet)	1050	

Meilleur résultat individuel : Ömer ÇAM, Arquebuse, 380 points